**Fazi Bouaouni, artiste peintre et plasticienne à *l'Express* :**

## « J'ai toujours été fascinée et passionnée par l'Histoire » P 15


# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION — Dimanche 15 novembre 2026 / N° 1466 / PRIX 20 DA




Révision des prix des carburants

**La commission des finances de l'APN revoit sa copie** P 4

Frappes sionistes contre le complexe médical Nasser à Ghaza

# DES PAYS ARABES ET ISLAMIQUES, DONT L'ALGÉRIE, CONDAMNENT AVEC LA PLUS GRANDE FERMETÉ

***Les frappes sionistes ayant ciblé le complexe médical Nasser, à Khan Younès, dans la bande de Ghaza, ont suscité une vive condamnation de l'Algérie et de plusieurs pays arabes et islamiques. Dénonçant une nouvelle atteinte aux structures de santé et à la protection des civils, ces pays appellent au respect du cessez-le-feu et à la fin des agressions contre la population palestinienne.*** P 3



## SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI : DES PARLEMENTAIRES INTERPELLENT LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DEPUIS MADRID P 16



Campagne électorale pour les locales

## LES PARTIS RIVALISENT DE PROPOSITIONS POUR SÉDUIRE LES ÉLECTEURS P 4

La terre à ceux qui la travaillent

## 2 603 ACTES DE CONCESSION DÉFINITIVEMENT RÉSILIÉS

*La terre appartient à ceux qui la travaillent et la valorisent. Au-delà de sa dimension économique, l'accès au foncier agricole constitue un enjeu majeur pour renforcer la production nationale, soutenir les agriculteurs et assurer la sécurité alimentaire. La valorisation des terres agricoles passe ainsi par une meilleure exploitation des potentialités disponibles et par l'accompagnement de ceux qui en font leur outil de travail.* P 2



LA JUSTICE CLIMATIQUE COMME LIGNE DE CONDUITE

# **À la COP31, l'Algérie refuse** une transition énergétique imposée

*Dans son allocution aux participants au Sommet des dirigeants de la 31e session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31), qui se tient à Antalya, en Turquie, et lue en son nom par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a replacé l'Algérie au cœur d'un débat mondial devenu trop souvent abstrait. Il a rappelé que le climat n'est pas une simple question de conférences et de communiqués, mais une réalité qui conditionne déjà l'accès à l'eau, la préservation des terres, la sécurité alimentaire et l'avenir des peuples.*

**PAR BOUALEM B**

La COP31, qui se déroule à Antalya du 9 au 20 novembre 2026, réunit les dirigeants autour des enjeux d'un avenir durable, résilient et équitable. Le chef de l'État s'est exprimé avec la lucidité d'un pays confronté quotidiennement aux effets du changement climatique. Une grande partie du territoire national se situe dans des zones arides et semi-arides, particulièrement exposées à la désertification, aux sécheresses récurrentes et aux incendies de forêt. Ces phénomènes ne relèvent plus d'un avenir incertain. Ils affectent déjà les ressources hydriques, l'agriculture, les territoires ruraux et les conditions de vie de nombreuses familles. C'est cette réalité qui confère à l'allocution du président Tebboune toute sa portée. Le changement climatique n'a pas été présenté comme une problématique distincte des impératifs de développement. Il a été inscrit dans une équation plus globale, celle d'un pays appelé à répondre aux besoins de sa population, à créer des emplois, à produire de la richesse et à préserver son environnement, sans renoncer à sa souveraineté ni sacrifier ses choix nationaux. La transition écologique, a-t-il souligné, ne saurait être imposée de l'extérieur. Elle doit être progressive, tenir compte des réalités propres à chaque pays et s'accompagner du respect des engagements internationaux inscrits dans l'Accord de Paris. L'Algérie ne s'est pas présentée à Antalya sans engagements concrets. Sa contribution déterminée au niveau national prévoit une réduction inconditionnelle de 14 % des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2035, entièrement financée sur ses ressources propres. Cet objectif pourrait être porté à 31 % si les financements et le soutien international annoncés étaient effectivement mobilisés. Cette distinction est loin d'être anodine. Elle traduit une approche fondée sur la responsabilité et les capacités réelles du pays, tout en rappelant le droit des nations en développement à ne pas supporter seules le coût d'une crise dont elles ne sont pas les principales responsables. Les engagements annoncés se traduisent déjà par des programmes concrets. Le pays a lancé, sur financement national, la première phase d'un programme visant à développer 15 000 mégawatts d'énergies renouvelables à l'horizon 2035. Une stratégie nationale de l'hydrogène a également été adoptée. L'efficacité énergétique, le développement des transports collectifs, la réduction du torchage du gaz et la lutte contre les émissions de méthane figurent parmi les priorités. Autant d'orientations qui dessinent une trajectoire dans laquelle la transformation du modèle énergétique doit concilier développement économique et protection du climat. L'adaptation constitue un autre axe majeur de cette politique. Le dessalement de l'eau de mer, la réutilisation des eaux usées traitées, la relance du barrage vert et l'élaboration d'un plan national d'adaptation répondent à des urgences bien réelles. Ces initiatives visent à préserver les ressources hydriques, à lutter contre la désertification et à soutenir les territoires ruraux, particulièrement vulnérables aux effets du réchauffement climatique. Dans un pays où la disponibilité de l'eau conditionne aussi bien l'agriculture que l'industrie et la vie quotidienne, ces actions revêtent un caractère essentiel. Le message le plus ferme du président Tebboune a toutefois porté sur la question du financement climatique. Il a rappelé que les besoins de l'Algérie dépassent largement les capacités de financement nationales, notamment dans les domaines de l'adaptation, du transfert de technologies et du renforcement des capacités. Cette revendication ne relève pas d'une demande d'assistance, mais de l'application d'un principe fondamental de la gouvernance climatique internationale : celui des responsabilités communes mais différenciées. Les pays ne disposent ni des mêmes moyens ni de la même part de responsabilité dans l'accumulation des émissions de gaz à effet de serre. Le chef de l'État a également mis en garde contre les mesures commerciales unilatérales présentées sous couvert de protection du climat. Derrière certaines exigences environnementales peuvent se dissimuler des mécanismes protectionnistes susceptibles de pénaliser les économies des pays du Sud. L'Algérie récuse cette approche et plaide pour une action climatique fondée sur la coopération plutôt que sur la contrainte, et sur l'équité plutôt que sur les rapports de domination. Cette position prend une résonance particulière à la COP31, où le financement climatique et l'avenir des énergies fossiles figurent parmi les principaux enjeux des négociations internationales. Le secrétaire général de l'ONU a lui-même appelé les dirigeants à faire progresser un pacte pour la justice climatique, reposant sur une transition juste, des financements renforcés et une coopération internationale accrue. L'Algérie s'inscrit dans cette démarche, tout en mettant en avant les réalités d'un pays producteur d'énergie, confronté à la nécessité de transformer progressivement son modèle sans déstabiliser ses équilibres économiques et sociaux. Le président Tebboune a conclu son intervention en rappelant une conviction fondamentale : aucun pays ne peut relever seul le défi climatique. ■

LA TERRE À CEUX QUI LA TRAVAILLENT

# **2 603 actes de concession** définitivement résiliés

L'opération d'assainissement du foncier agricole se traduit par un premier bilan significatif : 2 603 actes de concession ont été définitivement résiliés, portant sur une superficie totale de 24 958 hectares. Les chiffres communiqués par l'Office national des terres agricoles (ONTA) illustrent le durcissement de la politique de contrôle des terres relevant du domaine privé de l'État. À travers cette démarche, les pouvoirs publics entendent mettre un terme aux situations d'abandon et de non-exploitation, en faisant de la valorisation effective des terres une obligation pour tout bénéficiaire d'une concession. Les résultats dévoilés par l'ONTA donnent un aperçu de l'ampleur des irrégularités relevées sur le terrain. Les services de l'Office ont recensé 61 277 concessionnaires ne respectant pas leurs obligations légales. Pour engager les procédures réglementaires, 44 364 mises en demeure ont été adressées par l'intermédiaire d'huissiers de justice et 29 927 autres notifiées par voie administrative. Ces démarches ont abouti, à ce stade, au retrait définitif de 2 603 actes de concession portant sur près de 25 000 hectares. Cette opération prend une dimension particulière à la lumière des dernières instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé à mettre un terme à la mise en jachère et à l'abandon des terres sans exploitation. Lors du dernier Conseil des ministres consacré principalement au secteur agricole, le chef de l'État a ainsi insisté sur la nécessité de mobiliser pleinement le potentiel foncier disponible et de rompre avec les pratiques qui privent le secteur de capacités de production. Dès lors, le contrôle engagé par l'ONTA dépasse le simple examen de la conformité administrative des actes de concession. Il répond à une exigence économique : s'assurer que les terres attribuées sont réellement exploitées et participent à l'augmentation de la production agricole nationale. L'attribution d'une concession ne saurait, dans cette logique, constituer un droit à conserver une terre sans la valoriser. L'Office national des terres agricoles inscrit son action dans une règle qu'il résume par le principe de « la terre à celui qui la travaille« . Pour veiller à son application, des opérations de contrôle périodiques sont menées à travers les différentes wilayas. Elles concernent aussi bien les exploitations agricoles collectives que les exploitations individuelles et visent à vérifier le respect des engagements souscrits par les concessionnaires. Le cadre juridique, défini notamment par la loi n° 10-03, identifie plusieurs motifs susceptibles d'entraîner la résiliation de la concession. Il s'agit du changement de la vocation agricole des terres ou des biens superficiaires, de la non-exploitation pendant une année entière, de la sous-location ainsi que du défaut de paiement de la redevance durant deux années consécutives. Lorsqu'un changement de vocation agricole est établi, la procédure de résiliation est engagée auprès de la Direction des domaines de l'État, sur notification de l'ONTA. Pour renforcer l'efficacité de ce dispositif, l'Office a instauré une fiche de suivi individuelle pour chaque exploitation et chaque exploitant. Cet outil permet de disposer d'une situation actualisée des terres et de leurs conditions de mise en valeur, tout en facilitant les vérifications sur le terrain. Les manquements constatés donnent lieu à des procédures de mise en demeure, avant toute décision éventuelle de résiliation. Le durcissement du contrôle ne se limite pas aux concessions déjà attribuées. Les nouvelles opérations d'investissement agricole sont, elles aussi, concernées par cette exigence de suivi et de résultats. Cette orientation a été rappelée par le directeur général de l'ONTA, Mohamed Améziane Laanaceri, lors d'une récente réunion de la Commission technique de wilaya de promotion de l'investissement agricole, tenue à Ouled Djellal. À cette occasion, il a souligné que les terres destinées à la mise en valeur feraient l'objet d'un contrôle effectif six mois après leur attribution. Si l'absence d'exploitation est confirmée, le bénéficiaire pourra recevoir deux mises en demeure successives, susceptibles de déboucher sur la résiliation de son acte de concession, à moins qu'il ne fournisse des justifications objectives. L'objectif est ainsi de prévenir les situations où des terres sont attribuées sans que les projets annoncés se concrétisent. Autrement dit, les pouvoirs publics veulent désormais apprécier les investissements agricoles non seulement à travers les dossiers présentés et les engagements pris, mais également à partir des réalisations constatées sur le terrain. Dans cette perspective, la numérisation des demandes constitue un autre volet de la réforme. Présentée comme l'unique mécanisme juridique et technique de traitement et d'évaluation des projets, elle doit permettre de mieux encadrer les procédures d'attribution, de renforcer leur transparence et de garantir l'égalité des chances entre les investisseurs. La récupération de près de 25 000 hectares de terres agricoles intervient dans un contexte marqué par la volonté des pouvoirs publics d'accroître les capacités de production nationales et de réduire la dépendance aux approvisionnements extérieurs pour plusieurs produits agricoles. **Y. R.**

**Il prend la tête d'un Conseil de haut niveau**

# Zerhouni chargé de fédérer l'élite scientifique expatriée

Le professeur Adam Elias Zerhouni a été nommé président du Haut Conseil scientifique de la diaspora algérienne, en vertu d'un décret présidentiel daté du 4 novembre 2026 et publié au Journal officiel. Créée à l'initiative du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette instance compte 39 membres, parmi lesquels figurent d'éminentes personnalités scientifiques algériennes établies en Amérique et en Europe. Elle a pour principale mission de mobiliser ces compétences expatriées et de renforcer leur contribution au développement national, en favorisant les passerelles avec les universités, les centres de recherche et les structures d'innovation en Algérie. La nomination d'Elias Zerhouni, ancien directeur des prestigieux National Institutes of Health (NIH) aux États-Unis entre 2002 et 2008 et professeur à l'Université Johns Hopkins, vient donner une nouvelle impulsion à cette démarche visant à transformer le potentiel scientifique de la diaspora en partenariats et en projets concrets au service du pays. **R. N.**

L'EXPRESS



Quotidien national d'information edité par la SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

FRAPPES SIONISTES CONTRE LE COMPLEXE MÉDICAL NASSER À GHAZA

# **Des pays arabes et islamiques,** dont l'Algérie, condamnent avec la plus grande fermeté

*Les ministres des Affaires étrangères de plusieurs pays arabes et islamiques, dont l'Algérie, ont condamné, hier, « dans les termes les plus fermes », la frappe aérienne menée par l'occupation sioniste contre le complexe médical Nasser, à Khan Younès, dans la bande de Ghaza. Cette attaque a fait des victimes parmi les patients et les membres du personnel médical, en violation du droit international humanitaire, qui garantit une protection spécifique aux établissements de santé et à leurs personnels.*

Dans un communiqué conjoint, les ministres ont également dénoncé la poursuite des agressions de l'entité sioniste contre les civils palestiniens, « y compris le ciblage des tentes et d'autres sites abritant les déplacés ». Ils ont souligné que ces attaques « compromettent l'accord de cessez-le-feu et les efforts visant à rétablir la sécurité et la stabilité dans la bande de Ghaza », tout en étant en contradiction avec le plan global du président américain, Donald Trump. Les ministres ont par ailleurs exprimé leur « profonde inquiétude » face au maintien des restrictions imposées par l'entité sioniste à l'entrée de l'aide humanitaire et des équipements d'hébergement, notamment les tentes, les caravanes et les habitations mobiles, ainsi que des fournitures médicales. Une situation qui aggrave la catastrophe humanitaire dans la bande de Ghaza, à l'approche de l'hiver. Ils ont relevé que le manque d'abris adéquats et la dégradation des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de soins de santé exposent les civils à de graves dangers. Les enfants et les nourrissons sont particulièrement vulnérables et risquent à nouveau de perdre la vie en raison de leur exposition à des conditions climatiques extrêmement froides. À ce titre, le communiqué conjoint a appelé l'entité sioniste à « répondre aux appels de la communauté internationale et du Conseil de paix visant à accroître l'aide et à honorer immédiatement et pleinement ses obligations au titre de l'accord de Charm el-Cheikh, du plan global du président Trump et de la résolution 2803 (2025) du Conseil de sécurité des Nations unies ». Les ministres ont également exhorté l'entité sioniste à « respecter le cessez-le-feu, à protéger les civils et les infrastructures médicales, et à garantir l'acheminement de l'aide humanitaire en quantités suffisantes, de manière sûre, durable et sans obstacle ». Ils ont insisté sur la nécessité d'autoriser l'entrée des fournitures et équipements d'hébergement ainsi que des moyens de relèvement précoce indispensables à la réhabilitation des infrastructures. Ils ont aussi appelé à permettre aux agences onusiennes et aux organisations humanitaires « de s'acquitter de leurs missions sans entraves ». Rappelant que les engagements liés à la première phase devaient entrer en vigueur dès la signature de l'accord, les ministres ont souligné que l'entité sioniste devait « les mettre en œuvre sans délai supplémentaire ni condition additionnelle, y compris les conditions politiques et sécuritaires entravant l'acheminement de l'aide humanitaire ». Ils ont, dans le même sens, insisté sur le fait que « la réponse aux besoins humanitaires urgents doit être assurée indépendamment de tout progrès dans les phases ultérieures ». Dans ce contexte, le communiqué conjoint a appelé les États-Unis d'Amérique et le Conseil de paix, chacun dans le cadre de ses prérogatives, à « intensifier leurs efforts » afin de garantir la mise en œuvre intégrale de ces engagements par l'entité sioniste et la levée de toutes les restrictions imposées à l'entrée de l'aide humanitaire. L'objectif est de préserver la crédibilité des arrangements conclus et de consolider le cessez-le-feu. En conclusion, les ministres ont réaffirmé leur détermination à « poursuivre leur action avec les partenaires régionaux et internationaux en vue de consolider le cessez-le-feu, de mettre en œuvre toutes les phases du plan et d'accroître l'aide humanitaire pour atténuer les souffrances du peuple palestinien frère ».

**Y. R.**



DES GORGES DU RHUMEL AUX PONTS SUSPENDUS

# **Constantine séduit** les visiteurs américains

La délégation américaine, composée de 42 citoyens et responsables et en visite en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est rendue vendredi à Constantine. Venus de l'État du Kansas, ses membres ont visité plusieurs sites historiques et culturels de la ville. À leur arrivée à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf, ils ont été accueillis par le wali de Constantine, Kamel Eddine Kerbouche. Parmi les visiteurs figuraient des élus locaux ainsi que l'ancienne ambassadrice des États-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin. Le programme de cette étape comprenait la visite des ponts Sidi M'Cid, Sidi Rached et Mellah-Slimane, du Monument aux Morts ainsi que du Musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles, installé au palais du Hadj Ahmed Bey. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir les ouvrages emblématiques qui font la réputation de Constantine. Les ponts, qui enjambent les profondes gorges du Rhumel, ont particulièrement retenu leur attention. Robert Richard Bassoff, ancien professeur de communication stratégique à l'Université du Kansas, a notamment comparé le pont Sidi M'Cid au Grand Canyon américain, évoquant la profondeur des gorges et les particularités de sa construction. Il a également établi un parallèle entre la fonction des ponts, qui relient les quartiers et les populations, et les relations entre les peuples algérien et américain. À ce propos, il a rappelé l'accueil réservé à l'équipe nationale algérienne et à ses supporters dans l'État du Kansas lors de la Coupe du monde de football 2026. Un autre membre de la délégation, Thomas Scott Sherwood, originaire de Lawrence, a souligné l'intérêt que cette visite avait suscité chez lui pour l'histoire de l'Algérie et les civilisations qui ont marqué le pays. Il a indiqué qu'il entendait poursuivre ses recherches à son retour aux États-Unis. La délégation séjourne en Algérie du 9 au 14 novembre, à l'invitation du président de la République. Cette visite intervient dans le prolongement de la solidarité manifestée par les habitants du Kansas envers les supporters algériens durant le Mondial 2026. Après Alger, Tipaza et Constantine, les visiteurs devaient poursuivre leur périple à Ghardaïa. Le programme prévoit également des échanges entre responsables locaux des deux pays, avec, en perspective, des projets de jumelage entre des collectivités algériennes et américaines.

**N. T.**

REVUE EL DJEICH :

# « **Préserver la souveraineté** nationale face aux guerres hybrides »

À l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, la revue El Djeich consacre son éditorial à la défense de la souveraineté nationale face aux mutations géopolitiques et aux menaces émergentes, notamment les guerres hybrides. Elle souligne le rôle central de l'Armée nationale populaire (ANP), héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), dans la protection des intérêts vitaux et stratégiques du pays.

L'éditorial établit un lien entre le combat libérateur de Novembre et les responsabilités de la génération actuelle, appelée à préserver l'indépendance et à consolider la souveraineté nationale. Il rappelle que cette mission repose sur les valeurs de Novembre, notamment l'unité, le sacrifice, la vigilance et l'attachement à la patrie. Face aux bouleversements géopolitiques, sécuritaires, économiques et sociaux, la revue insiste sur la nécessité de resserrer les rangs, de renforcer la cohésion nationale et de rester constamment vigilant.

El Djeich reprend également les termes du message adressé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, à l'occasion de cette commémoration.

Le chef de l'État y réaffirme la vocation de l'Algérie à demeurer « un bastion du patriotisme authentique, forte de la cohésion de son peuple et des fondements de ses institutions », tout en soulignant l'impératif de préserver les intérêts supérieurs du pays.

La revue met particulièrement en garde contre la diversification des menaces, qui ne se limitent plus aux formes traditionnelles d'atteinte à la sécurité nationale. Les guerres hybrides, à travers les campagnes de désinformation, de propagande et de manipulation, ainsi que les opérations de sabotage, visent à fragiliser les institutions, semer le doute, alimenter les divisions et remettre en cause les réalisations nationales. L'éditorial attire aussi l'attention sur le recours au crime organisé, notamment au trafic de drogue, considéré comme un moyen de déstabilisation ciblant les fondements de la société et particulièrement sa jeunesse, présentée comme la force vive de la nation.

Face à ces menaces multiformes, El Djeich affirme que les tentatives visant à affaiblir la détermination des Algériens, à diviser leurs rangs et à infléchir les positions nationales ont échoué.

**R. N.**

## Éditorial l'EXPRESS

### PARIS COURT VERS BRUXELLES

**PAR BOUALEM B.**

La décision de la France de porter son différend commercial avec l'Algérie devant la Commission européenne traduit moins une préoccupation juridique qu'une volonté de peser sur le rapport de force. Paris demande à Bruxelles d'examiner les conditions d'activation des mesures prévues par l'accord d'association, en invoquant des restrictions qu'elle attribue à l'Algérie, sans avoir rendu publiques de preuves ni formulé de griefs précis. L'Algérie n'a rien à craindre d'un débat fondé sur les faits. Elle a, en revanche, toutes les raisons de récuser un procès médiatique alimenté par des sources anonymes, des rumeurs diplomatiques et des accusations qui circulent sans décision officielle, sans liste des produits concernés et sans démonstration d'un préjudice établi. Le porte-parole du Quai d'Orsay, Pascal Confavreux, a certes annoncé une demande d'examen, mais sans préciser les engagements que l'Algérie aurait violés ni les mesures que la France souhaiterait voir appliquer. Le cœur du dossier français repose sur des affirmations selon lesquelles l'Algérie aurait instauré, depuis la fin juillet, un blocage quasi général des produits français. Ces informations émanent de diplomates français et européens ayant requis l'anonymat. Or, aucune décision officielle des autorités algériennes ne confirme l'existence d'une telle mesure. Aucun texte réglementaire n'a été présenté et aucune entreprise n'a été formellement désignée. Il est difficile de demander à un État de répondre à une accusation dont les contours restent indéfinis. Plus difficile encore de réclamer des sanctions sur la base d'un « quasi-embargo » dont l'existence même reste à établir. La France a le droit de défendre les intérêts de ses entreprises. Elle ne saurait pour autant transformer des difficultés commerciales en accusations visant la souveraineté d'un État, puis réclamer l'ouverture d'une procédure européenne sans avoir préalablement établi les faits. Paris doit comprendre que l'Algérie n'est plus un simple marché à conquérir, ni un partenaire dont les choix économiques seraient dictés depuis l'étranger. Elle est un État qui construit son industrie, diversifie ses relations et cherche à consolider les fondements de son économie. Toute relation fructueuse avec l'Algérie devra désormais s'inscrire dans le respect de cette réalité, et non dans une logique de pression ou de menace. L'Algérie exerce une politique commerciale souveraine. Elle protège sa production nationale, régule ses importations, préserve ses réserves de change et entend corriger les déséquilibres d'un partenariat qui ne reflète plus les réalités de son économie. Ces choix ne constituent pas une provocation. Ils relèvent de la responsabilité d'un État soucieux de défendre son industrie, son emploi et sa stabilité financière.

## Révision des prix des carburants

# La commission des finances de l'APN revoit sa copie

**PAR MAHREZ Z.**

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a revu sa position concernant l'article 218 du projet de loi de finances (PLF) 2027, relatif à la révision des prix des carburants. Après avoir proposé de soumettre toute modification des tarifs à l'approbation préalable du Parlement, elle a finalement retenu une nouvelle rédaction qui maintient la possibilité d'une « révision par les autorités concernées, conformément à la législation en vigueur ». Cette disposition, qui sera soumise demain au vote des députés en séance plénière, permettra ainsi de trancher sur la rédaction définitive de l'article 218. La nouvelle formulation proposée prévoit que les prix des carburants peuvent être révisés, le cas échéant, par les autorités concernées, « conformément à la législation en vigueur ». Cette rédaction revient donc sur le mécanisme de contrôle parlementaire préalable initialement proposé par la commission, qui entendait encadrer toute éventuelle modification des prix par une intervention du Parlement. Présentée dans le rapport préliminaire de la commission, cette première proposition figurait parmi les 26 amendements apportés au PLF 2027. La commission souhaitait conditionner toute révision des prix des carburants à l'accord du Parlement, au nom de la transparence et de la préservation du pouvoir d'achat. Son rapporteur, Djemai Boutchicha, avait alors expliqué que cette démarche visait à associer les représentants du peuple à toute décision portant sur une éventuelle augmentation ou révision des tarifs, dans le souci de consacrer le caractère social de l'État. Dans sa version initiale, proposée par le gouvernement, l'article 218 autorisait « les parties concernées » à procéder à des ajustements ciblés et encadrés des prix des carburants. Le dispositif était notamment présenté comme un moyen de garantir la stabilité financière des activités de raffinage et de distribution, ainsi que la continuité de l'approvisionnement en produits pétroliers sur l'ensemble du territoire national, sans remettre en cause le soutien de l'État. En revenant à une formulation proche de celle du projet gouvernemental, la commission justifie sa nouvelle position par « les contraintes économiques auxquelles sont confrontées les activités de raffinage et de distribution ». La hausse des coûts de production pourrait, selon les arguments avancés, rendre nécessaire une révision des prix afin de préserver l'équilibre financier des entreprises concernées, de prévenir les risques de rupture d'approvisionnement et de maintenir la disponibilité des produits pétroliers à l'échelle nationale, tout en préservant le soutien public. Par ailleurs, la commission n'a pas retenu la proposition d'amendement visant à supprimer purement et simplement l'article 218, présentée par des députés de l'opposition. Les discussions autour de cette disposition avaient suscité de nombreuses interrogations parmi les députés lors de l'examen du projet de loi. En réponse à ces préoccupations, le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, avait apporté des éclaircissements devant les membres de l'APN, le 5 novembre dernier. Il avait notamment précisé que la disposition relative à la révision des prix des produits pétroliers ne signifiait pas qu'une augmentation des tarifs à la pompe était programmée au titre de l'exercice 2027. Mohamed Lamine Lebbou avait également souligné que si « une telle mesure avait été envisagée, même à hauteur d'un dinar par litre d'essence, elle aurait été explicitement intégrée au projet de loi de finances, soumise au débat et accompagnée d'une évaluation de ses incidences ». Le ministre avait en outre précisé que la révision des prix ne signifiait pas nécessairement une augmentation. « Elle pouvait également se traduire par une baisse, selon les situations et les conditions du marché », avait-il expliqué, distinguant ainsi la possibilité d'un ajustement tarifaire d'une décision effective de relèvement des prix. À travers ses réponses aux députés, Mohamed Lamine Lebbou avait enfin réaffirmé que la préservation du pouvoir d'achat demeurait au cœur des orientations du PLF 2027.

## CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR LES LOCALES

# **Les partis rivalisent** de propositions pour séduire les électeurs

*À l'approche des élections locales du 28 novembre prochain, les partis politiques mettent en avant leurs propositions pour la gestion des communes et des wilayas. Lors de leurs sorties sur le terrain, leurs responsables insistent particulièrement sur le développement local, l'emploi, les services publics et la gestion des collectivités.*



Autant de sujets qui touchent directement au quotidien des citoyens et occupent une place importante dans les programmes présentés en vue du renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW). La place de la commune dans le développement économique revient régulièrement dans les discours. Pour le Rassemblement national démocratique (RND), elle doit dépasser ses missions administratives et jouer un rôle dans l'attraction des investissements et la création de richesses. À Béchar, Amina Mahieddine, membre du bureau national du parti, a défendu une gestion fondée sur « l'initiative et la créativité ». Elle estime que le président de l'APC doit être en mesure de proposer des solutions et d'attirer les investisseurs. À Médéa, Abdelkader Bengrina, président du Mouvement El-Binaa el-watani, a appelé à mieux valoriser les ressources agricoles, touristiques et économiques des régions afin de créer des richesses et des emplois. À Djelfa, Lamine Osmani, président de Sawt echaâb, a également insisté sur le rôle économique des communes, appelant à en faire « une source de richesses et un moteur pour l'investissement local ». L'eau potable, les routes, le transport, l'assainissement, la propreté des quartiers et l'éclairage public restent, pour leur part, au cœur des préoccupations des habitants. Le Mouvement de la société pour la paix (MSP), dirigé par Abdelaali Hassani Cherif, a notamment mis l'accent sur les insuffisances du développement local et la nécessité de rapprocher l'administration du citoyen. Le Parti des travailleurs (PT), dirigé par Louisa Hanoune, préconise, de son côté, la création de postes d'emploi supplémentaires, la revalorisation des budgets communaux et une meilleure adaptation des moyens des collectivités aux besoins des populations. La préservation du pouvoir d'achat figure également parmi ses priorités. La relation entre les élus et les citoyens constitue un autre axe des programmes présentés. Le Front El-Moustakbal, présidé par Fateh Boutbig, souhaite associer les habitants aux décisions concernant leur commune ainsi qu'au suivi des projets. À Chlef, son représentant, Hadj Belghaouti, a insisté sur l'amélioration des services publics, la lutte contre la bureaucratie et la nécessité d'une gestion plus transparente. Le RND et le MSP défendent également une participation accrue des citoyens et de la société civile aux décisions locales. La numérisation des services communaux figure, elle aussi, parmi les propositions avancées par Sawt echaâb, dont le président, Lamine Osmani, plaide pour une administration plus moderne. L'emploi des jeunes diplômés, le développement des zones rurales et des régions frontalières comptent parmi les autres sujets abordés par les formations politiques. Celles-ci mettent enfin l'accent sur les compétences attendues des futurs élus, notamment en matière de gestion des budgets, de suivi des projets et de maîtrise des mécanismes de financement. ■

## VALIDATION DES LISTES AUX ÉLECTIONS LOCALES À CHÉRAGA (ALGER)

# **L'ANIE frappe** d'une main lourde

**PAR DJAMEL AMEUR**

Une semaine après l'ouverture de la campagne électorale pour les élections locales, les listes définitives des candidats ont été affichées à Chéraga, l'une des communes les plus importantes de la wilaya d'Alger. Plusieurs candidatures ont été rejetées par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), suscitant de nombreuses réactions dans cette localité. Au départ, six listes, présentées sous les couleurs de partis politiques, étaient en lice pour cette échéance électorale : le FLN, le RND, le FFS, le Front El-Moustakbal, Sawt Echaâb et le Mouvement El-Binaa El-Watani. Échaudée, voire désabusée par une gestion des affaires locales largement décriée, la population de Chéraga, commune située à quelques encablures de la capitale et de plusieurs importantes institutions de l'État, suivait avec scepticisme les développements liés à la validation des candidatures. Dès le dépôt des dossiers auprès de l'ANIE, les échos et les spéculations allaient bon train. La configuration initiale ne laissait guère présager une campagne sereine. En première ligne figurait le maire sortant, dont la candidature avait déjà été écartée par l'Autorité, sous la présidence de Saâd Arous, lors des précédentes élections législatives, dans un contexte marqué par des soupçons d'irrégularités. Présentant cette fois une liste sous la bannière du parti de Bengrina, il y avait intégré près de 16 personnes, parmi lesquelles figuraient des élus du mandat écoulé et des agents de l'administration communale. Mais l'ANIE en a décidé autrement : les candidatures concernées ont été rejetées. Le ton était donné. L'Autorité a également procédé à un examen rigoureux des autres listes, avec des rejets qui ont touché plusieurs formations politiques. Le FLN a ainsi vu neuf de ses candidats écartés, parmi lesquels figure un ancien maire. Celui-ci avait quitté ses fonctions en 2012 avant d'être condamné à cinq ans de prison dans une affaire de malversation. La candidature de ce dernier a suscité des commentaires dans la commune. Selon certaines interprétations, elle aurait été motivée par une volonté de revanche à l'égard de son ancien adjoint, qui lui avait succédé en 2017 et qui serait lui-même concerné par une procédure judiciaire. Ce dernier a également été écarté, avec plusieurs autres anciens élus figurant sur la liste du Front El-Moustakbal. Le RND n'a pas été épargné non plus par les décisions de l'Autorité indépendante des élections. Ces rejets ont ainsi touché plusieurs formations politiques, y compris celles considérées comme les mieux implantées dans la commune, au grand dam de leurs militants. Règlements de comptes ou assainissement des candidatures ? Une chose est certaine : ces décisions ont profondément modifié la configuration électorale à Chéraga. L'ANIE a, en tout état de cause, procédé à un examen particulièrement strict des dossiers. Toutefois, certains observateurs appellent à ne pas conclure trop rapidement à une victoire définitive contre les pratiques contestées. Selon eux, des candidats écartés pourraient chercher à continuer d'exercer une influence sur la gestion communale, notamment en soutenant d'autres postulants, à travers des promesses ou des moyens financiers. L'enjeu serait alors de conserver une capacité d'influence sur la municipalité, en dehors de toute responsabilité élective directe. Si l'État a rempli sa mission à travers le contrôle exercé par l'ANIE, une autre question demeure : les citoyens sauront-ils déjouer les stratégies susceptibles de compromettre le renouvellement de la gestion locale ? Cette interrogation renvoie également à des préoccupations plus larges concernant la gestion de la commune. Des interrogations sont notamment soulevées au sujet des promotions immobilières, du fonctionnement du service de l'urbanisme de l'APC et de certaines pratiques administratives. Des questions qui pourraient, selon les développements à venir, donner lieu à des suites judiciaires. En attendant, le constat dressé par de nombreux habitants est celui d'une commune pourtant riche de sa population et de ses ressources financières, mais dont le cadre de vie s'est fortement dégradé, notamment au chef-lieu. L'environnement, les infrastructures sportives et l'activité culturelle figurent parmi les secteurs qui suscitent les critiques.

### Tout pour les « bétonvilles », le citoyen sur le carreau

Le visiteur de passage ne peut manquer de constater les difficultés d'accès à la ville, régulièrement engorgés, ainsi que les nombreux points noirs liés à l'accumulation des ordures ménagères, à l'état dégradé des chaussées et aux nids-de-poule. À cela s'ajoutent des fuites d'eau potable qui, selon les riverains, persistent parfois depuis plusieurs mois, alors même que cette ressource est subventionnée par l'État. Les trottoirs sont, quant à eux, régulièrement occupés par des véhicules ou des commerces, au détriment des piétons. Les résidents, eux, semblent s'être résignés à cette situation, malgré leur exaspération. Le paysage urbain donne parfois l'image d'une ville livrée à elle-même. Le phénomène des promotions immobilières, que certains habitants qualifient ironiquement de « bétonvilles », accentue encore les préoccupations, notamment en raison des interrogations soulevées par certaines extensions du bâti. Pour nombre d'habitants, cette urbanisation soulève des questions sur les conditions dans lesquelles sont délivrées les autorisations et sur le contrôle exercé par les services concernés. Autant de sujets qui méritent des éclaircissements et un examen rigoureux. Au-delà de la bataille électorale et des rejets de candidatures, l'enjeu reste donc celui de la gestion d'une commune dont les habitants attendent avant tout une amélioration tangible de leur cadre de vie. ■

POLLUTION D'OUED MOUILAH À TLEMCEN

# **Toutes les mesures** prises pour garantir la salubrité de l'eau destinée à la consommation

*« Toutes les mesures nécessaires avaient été prises pour garantir la salubrité de l'eau destinée à la consommation des citoyens habitant à proximité de Oued Mouilah, qui se déverse dans le barrage de Hammam Boughrara, dans la daïra de Maghnia (Tlemcen), et empêcher que les eaux polluées en provenance du Maroc ne les atteignent », a affirmé jeudi le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza.*

**PAR MERIEM K.**



Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Bouzegza a précisé que son département ministériel avait mis en place l'ensemble des dispositifs nécessaires pour garantir la salubrité de l'eau destinée à la consommation des habitants riverains de Oued Mouilah et empêcher l'arrivée des eaux polluées en provenance du Maroc jusqu'aux citoyens.

Dans ce cadre, le ministre a fait état de plusieurs mesures visant à renforcer l'approvisionnement en eau potable. Il s'agit en particulier de la réalisation d'une station de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de production de 300.000 m3, prévue à Marsa Ben M'hidi (Tlemcen). Cette unité alimentera Tlemcen ainsi que les wilayas limitrophes, outre le programme des stations d'épuration implantées dans la daïra de Maghnia, ainsi que le contrôle quotidien de la qualité de l'eau.

Il a également annoncé la mise en place d'une commission spécialisée, composée d'experts et de spécialistes du domaine, chargée du suivi de la qualité de l'eau et de la réalisation périodique des analyses nécessaires afin de s'assurer de la conformité de l'eau provenant du barrage aux normes sanitaires, soulignant, à ce titre, l'importance d'informer les citoyens des différents résultats et détails relatifs à ces analyses. Concernant les répercussions environnementales et sanitaires de cette situation, M. Bouzegza a indiqué que les analyses effectuées sur les eaux avaient révélé des indicateurs « inacceptables », notamment une hausse des teneurs en ammoniac et une baisse du taux d'oxygène, outre d'autres paramètres, relevant que le déversement de déchets et d'eaux polluées dans les Oueds était inadmissible, de tels agissements étant contraires aux lois et aux conventions internationales et préjudiciables à l'être humain ainsi qu'à l'ensemble des composantes de l'environnement. Les effets de ces eaux ne se limitent pas à l'être humain et aux animaux, mais touchent également l'environnement et la végétation. La disparition de certaines espèces végétales qui poussaient sur les berges de l'Oued et l'apparition d'autres espèces toxiques ont ainsi été constatées.

Des dégâts ont aussi été relevés sur les oliviers, avec l'apparition de changements dans leur état et de parasites nuisibles, poursuit le ministre, qui a attribué ces phénomènes aux substances polluantes et toxiques qui transitent par ce cours d'eau depuis la zone frontalière jusqu'au barrage de Hammam Boughrara.

Pour rappel, une importante délégation ministérielle conduite par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, s'était rendue, mardi dans la wilaya de Tlemcen, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de constater de près la situation de l'Oued et d'évaluer les conséquences environnementales et sanitaires de ce phénomène, en vue de prendre les mesures nécessaires pour y faire face. ■

POLLUTION DES EAUX PARTAGÉES AUX FRONTIÈRES

# **Une pratique illégale** et contraire aux conventions internationales




La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a souligné, depuis Antalya, que les pratiques illégales au niveau des eaux partagées aux frontières ouest de l'Algérie étaient contraires aux usages et conventions internationales, indique vendredi un communiqué du ministère.

La ministre s'exprimait lors d'une rencontre organisée, jeudi, par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, en coordination avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en marge des travaux de la 31e session de la Conférence des Parties sur le climat (COP31), qui se tient dans la ville turque d'Antalya, sous le thème « L'Algérie, terre de résilience : des savoirs ancestraux aux solutions d'adaptation au climat ».

Cette rencontre a constitué une occasion de mettre en avant l'expérience algérienne dans le domaine de l'action climatique, à travers la présentation de projets stratégiques, à l'instar du projet du Barrage vert, du parc d'Oued Smar et des stations de dessalement de l'eau de mer, ainsi que d'autres initiatives nationales visant à renforcer l'adaptation aux changements climatiques, à en atténuer les effets et à protéger les écosystèmes et la biodiversité.

Dans ce cadre, les efforts déployés pour ancrer une approche de développement durable fondée sur le renforcement de la résilience environnementale, ont également été présentés.

La rencontre a aussi été marquée par la présentation d'un exposé audiovisuel sur « les pratiques adoptées au niveau des frontières ouest de l'Algérie, contraires aux usages et chartes environnementales internationales, à travers la pollution systématique des eaux partagées, en violation des dispositions de la convention internationale encadrant ce domaine, ce qui porte atteinte à l'équilibre écologique et à la biodiversité des ressources naturelles nationales », précise le communiqué.

La rencontre s'est déroulée en présence de personnalités onusiennes, de responsables gouvernementaux et de représentants d'organismes et d'associations environnementaux, notamment la secrétaire exécutive de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, Yasmine Fouad, le président de l'Autorité de l'environnement du Sultanat d'Oman, Abdallah Ben Ali Al-Omari, le secrétaire d'Etat chargé de l'Environnement de la République du Portugal, Joao Manuel do Amaral Esteves, ainsi que la ministre de l'Environnement et du Développement durable de la République islamique de Mauritanie, Massouda Bint Baham Mohamed Laghdaf, outre une représentante du Programme des Nations unies pour le développement. ■

**Pour renforcer le suivi de ses activités**

## La Douane se dote d'un nouveau centre opérationnel

La Direction générale des douanes a inauguré, hier à Alger, son centre d'opérations. Cette nouvelle structure doit renforcer le suivi des activités douanières et la coordination des interventions à l'échelle nationale.

L'inauguration de cette structure a été présidée par le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouche, en présence de plusieurs membres du gouvernement et responsables des services de sécurité, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre.

Doté d'un système informatique intégré, le centre permet de suivre en temps réel des opérations, l'exploitation des données de terrain et l'analyse des indicateurs. Il doit ainsi contribuer à améliorer la circulation de l'information et à appuyer la prise de décision Cette nouvelle structure s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'administration douanière, du renforcement de ses capacités opérationnelles et de la généralisation de la numérisation, en vue de mieux protéger l'économie nationale.

**Modernisation du parc national de transport**

## «60 000 bus devront être remplacés à terme»

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé, lors d'une séance plénière à l'APN, qu'environ 60 000 bus nécessiteront un remplacement à court et moyen termes, sur un parc national global estimé à près de 84 000 bus en exploitation.

En réponse à une question relative au renouvellement du parc national de transport terrestre de voyageurs, M. Sayoud a précisé qu'en concrétisation de la décision du président de la République portant retrait de la circulation des véhicules de transport public âgés de 25 ans et plus, un important programme d'importation d'autobus neufs conformes aux normes en vigueur et répondant aux attentes des citoyens à travers l'ensemble du territoire national avait été mis en place.

Il a expliqué qu'une approche progressive avait été adoptée pour la mise en œuvre de cette opération de renouvellement, en la scindant en deux phases. La première consiste à retirer les autobus âgés de 30 ans et plus, les wilayas du pays bénéficient de quotas de ces véhicules.

La deuxième phase concerne le renouvellement du parc d'autobus âgés entre 25 et 30 ans, a indiqué M. Sayoud, soulignant que les opérateurs de transport public de voyageurs souhaitant remplacer leurs véhicules, même ceux de moins de 30 ans, ont la possibilité de le faire à titre facultatif, leur permettant ainsi d'acquérir des autobus neufs répondant aux conditions et aux normes techniques et réglementaires en vigueur.

Il a dans ce sens, fait savoir qu'environ 60 000 bus nécessiteront un remplacement à court et moyen termes, sur un parc national global estimé à près de 84 000 bus en exploitation

Pour fournir cet important volume de bus reposera principalement sur l'industrie locale plutôt que sur l'importation, en attendant l'entrée en service des usines de montage en cours de réalisation dans les wilayas de Chlef et de Batna, outre la mise à profit des nouveaux investissements relevant du ministère de la Défense nationale.

Bourse d'Alger

# Repli de l'activité en octobre après une **forte dynamique** des échanges en septembre

*L'activité du parquet de la Bourse d'Alger a enregistré un recul au cours du mois d'octobre 2026, après la forte progression observée en septembre, selon les données relatives à l'évolution des transactions sur le marché boursier national.*




**FATIHA A.**

Cette baisse a concerné aussi bien le montant global des transactions que le volume des actions échangées, traduisant un ralentissement de l'activité boursière après un mois de septembre particulièrement dynamique.

En effet, le montant global des transactions réalisées sur le parquet s'est établi à 687,42 millions de dinars (DA) en octobre, contre 1,109 milliard de DA en septembre, soit une contraction de 38,07 %. Cette évolution marque un recul significatif de la valeur des échanges sur le marché, après la performance enregistrée au cours du mois précédent, qui avait été caractérisée par une hausse notable des opérations de négociation.

La tendance baissière s'est également reflétée dans le volume global des actions transigées. Celui-ci est passé de 724.684 actions en septembre à 437.212 actions en octobre, enregistrant ainsi une diminution de 39,67 %. Le recul simultané de ces deux indicateurs met en évidence une contraction de l'activité du parquet durant le mois d'octobre, tant en termes de valeur financière des opérations que de nombre de titres échangés.

Cette évolution intervient après un mois de septembre marqué par une nette reprise des échanges sur la place financière algérienne. Le montant global des transactions avait alors atteint 1,109 milliard de DA, contre 656,20 millions de DA en août, soit une progression de 69,15 %. Cette hausse avait permis au marché de franchir de nouveau le seuil du milliard de dinars en valeur de transactions mensuelles, témoignant d'une accélération des opérations sur le parquet.

Le volume des titres échangés avait, pour sa part, affiché une progression encore plus importante. Il était passé de 388.468 actions en août à 724.684 actions en septembre, enregistrant une hausse de 86,55 %. Cette augmentation du nombre d'actions négociées avait accompagné la progression de la valeur globale des transactions, confirmant le regain d'activité observé sur le marché durant cette période.

La comparaison des trois derniers mois fait ainsi ressortir une évolution contrastée de l'activité boursière. Après un mois d'août marqué par un montant de transactions de 656,20 millions de DA et un volume de 388.468 actions, septembre avait enregistré une accélération significative des échanges. Le mois d'octobre a, en revanche, été caractérisé par un ajustement à la baisse, avec un recul des deux principaux indicateurs de l'activité du parquet.

Sur l'ensemble de cette période, les résultats illustrent les variations mensuelles des échanges sur la Bourse d'Alger et mettent en évidence la nécessité de consolider progressivement la dynamique du marché financier national. Le développement de la place boursière constitue, en effet, un enjeu important pour la diversification des sources de financement de l'économie, notamment à travers un recours accru au marché des capitaux par les entreprises publiques et privées.

Dans cette perspective, le renforcement de l'attractivité de la Bourse, l'élargissement de la base des investisseurs, l'encouragement des entreprises à ouvrir leur capital et la diversification des produits financiers proposés figurent parmi les leviers susceptibles de soutenir durablement les échanges. L'amélioration de la liquidité du marché et le développement de la culture boursière représentent également des conditions essentielles pour renforcer le rôle de la Bourse d'Alger dans le financement de l'investissement et accompagner la transformation de l'économie nationale.

Ainsi, malgré le repli enregistré en octobre, l'évolution des indicateurs sur les trois derniers mois témoigne d'une activité qui reste marquée par des fluctuations mensuelles, dans un contexte où le développement du marché financier demeure un axe important de la diversification de l'économie algérienne.

Industrie pharmaceutique

# L'Algérie et Abbott envisagent la fabrication de dispositifs de suivi **glycémique**

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a examiné, jeudi à Alger, avec des représentants du Conseil d'affaires algéro-américain et du laboratoire américain «Abbott», la possibilité de concrétiser un projet de fabrication en Algérie de dispositifs modernes de surveillance de la glycémie, notamment au profit des enfants atteints de diabète.

Cela est intervenu lors d'une audience accordée par le chargé de la gestion du secrétariat général du ministère de l'Industrie pharmaceutique, Abdelhakim Boudis, au président du Conseil d'affaires algéro-américain, Samy Boukaila, accompagné de représentants du laboratoire américain «Abbott», en présence du président du comité des médicaments essentiels, Amar Tebaibia, et de représentants de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et du groupe «Saidal», ainsi que de cadres du ministère, indique un communiqué du ministère, rapporte l'APS.Cette rencontre a été consacrée à l'examen d'un projet d'introduction d'une technologie moderne permettant une surveillance continue et précise de la glycémie, facilitant ainsi le suivi quotidien des patients et de contribuant à améliorer la qualité de leur prise en charge sanitaire.Dans ce cadre, M. Boudis a souligné l'importance d'orienter la coopération vers l'établissement d'un partenariat allant au-delà de la commercialisation de cette technologie sur le marché national, afin d'inclure le transfert de technologie et de connaissances, l'échange d'expertises, outre la localisation de la fabrication et de la production au niveau local.Il a également appelé à étudier la possibilité de fabriquer ces dispositifs en Algérie, afin de garantir leur approvisionnement durable et de faciliter leur accès aux patients, tout en renforçant les capacités nationales dans le domaine des technologies médicales.Par ailleurs, la rencontre a permis de présenter les orientations du ministère de l'Industrie pharmaceutique visant à promouvoir la production nationale et à développer les compétences algériennes, ainsi qu'à renforcer les partenariats dans les domaines de la recherche-développement, de la formation spécialisée et du transfert de technologie.

***R.E.***

Travaux publics

## L'Algérie et China EximBank examinent le financement de projets ferroviaires et portuaires

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a reçu, jeudi à Alger, le président du Conseil d'administration de la Banque d'export-import de Chine (China EximBank), Chen Huaiyu, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération dans le financement des projets d'infrastructures, notamment les projets ferroviaires et portuaires, indique un communiqué du ministère, selon l'APS.

Cette rencontre avec le responsable chinois, tenue au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de la République populaire de Chine auprès de l'Algérie, Dong Guangli, et de la délégation l'accompagnant, ainsi que des cadres du ministère et de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a permis d'examiner les voies et moyens de consolider la coopération entre l'Algérie et la banque chinoise, précise la même source.

Les entretiens ont porté sur la possibilité de financer, par le biais de prêts bancaires, des projets d'infrastructures, notamment ferroviaires et portuaires, outre les perspectives de partenariat futur, conclut le communiqué.

***R.E.***

CPA

## Lancement de CPAzonepay pour faciliter les paiements internationaux en ligne

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a annoncé jeudi le lancement d'un service de paiement en ligne à l'international, permettant à la clientèle commerciale de la banque d'accepter les paiements effectués depuis l'étranger par cartes internationales, Visa et Mastercard, émises par les banques étrangères, selon l'APS.Cette solution, baptisée CPAzonepay, s'inscrit dans le cadre des efforts de la banque «en faveur de la transformation digitale et l'accompagnement de sa clientèle professionnelle» et est destinée aux commerçants et entreprises algériennes disposant d'un site web marchand, précise un communiqué du CPA.A travers CPAzonepay, le CPA veut accompagner les entreprises et les commerçants dans la digitalisation de leur service de paiement et le développement de leur activité commerciale, en leur offrant la possibilité de commercialiser leurs produits et services en faveur d'une clientèle internationale, a-t-on ajouté.

Ce service s'adresse notamment aux entreprises opérant dans le tourisme, l'hôtellerie et le transport aérien, aux PME exportatrices ainsi qu'aux entreprises relevant du secteur de la santé et des télécoms, l'éducation, la formation en ligne et l'artisanat.Il permet aussi «une ouverture à l'international par l'acceptation des paiements effectués depuis l'étranger, l'élargissement de la base clients en accédant à une clientèle internationale en plus de la locale, la gestion simplifiée des paiements et la fiabilité et la sécurité des transactions», souligne la banque publique.

«Avec le lancement de CPAzonepay, le CPA réaffirme son engagement à mener à bien la stratégie de transformation digitale déjà amorcée. En proposant cette solution innovante, le CPA contribue efficacement à l'expansion des prestations et produits nationaux sur les marchés internationaux», ajoute le communiqué.

***R.E.***

Commerce

# L'Algérie et le Bénin préparent un forum d'affaires pour renforcer leur **coopération bilatérale**

*La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin préparent l'organisation d'un forum d'affaires et de rencontres B2B, en marge de la sixième session de la commission mixte algéro-béninoise, prévue du 28 au 30 novembre prochain à Alger.*



**FATIHA A.**

Cette initiative vise à consolider les échanges commerciaux, à identifier de nouvelles opportunités d'investissement et à encourager les partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays.«Une réunion de coordination, tenue le 12 novembre 2026 par visioconférence entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et son homologue béninoise, a été consacrée aux préparatifs des activités économiques prévues en marge de la sixième session de la commission mixte algéro-béninoise, qui se tiendra du 28 au 30 novembre courant à Alger», indique la CACI dans un communiqué.La rencontre s'est déroulée en présence du président de la CACI, Tayeb Chabab, de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Bénin, Ammar Hadjar, ainsi que des présidents des chambres de commerce et d'industrie de Tizi Ouzou, Lakhdar Madjen, d'Alger, Ahmed Zoughba, et de Boumerdès, Rabah Cherif. Le directeur de la coopération internationale et du partenariat auprès de la CACI, Boualem Traffi, a également pris part aux travaux.La partie béninoise était représentée notamment par le président et le secrétaire général de la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin, ainsi que par des représentants des ministères du Commerce extérieur et du Tourisme et des Affaires étrangères.Les discussions ont principalement porté sur les préparatifs du forum d'affaires algéro-béninois, dont la tenue est prévue avant la réunion de la commission mixte. Cet événement constituera une occasion de rapprocher les opérateurs économiques des deux pays, de favoriser les échanges directs entre les entreprises et d'explorer les possibilités de partenariat et de coopération dans différents domaines d'activité.Dans cette perspective, des rencontres d'affaires bilatérales (B2B) seront également organisées afin de permettre aux entreprises algériennes et béninoises de présenter leurs offres, d'identifier des intérêts économiques communs et de nouer des relations commerciales susceptibles de déboucher sur des projets concrets. Les participants ont également examiné les secteurs économiques prioritaires ainsi que le programme prévisionnel de la visite de la délégation béninoise.À l'issue de cette réunion, il a été convenu que la partie béninoise, par l'intermédiaire de sa Chambre de commerce et d'industrie, transmettra à la partie algérienne la liste des membres de la délégation attendue, accompagnée d'un projet de programme détaillant les secteurs concernés et les différentes activités envisagées.Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Bénin, tout en donnant une nouvelle impulsion à la coopération institutionnelle entre les deux chambres de commerce. Elle traduit également la volonté des deux parties de favoriser une meilleure mise en relation de leurs opérateurs économiques et de transformer les opportunités identifiées en partenariats durables.

Industrie

# Kourtel mise sur une meilleure **répartition** du foncier industriel

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a indiqué, jeudi à Alger, que l'opération de recensement général du foncier industriel, engagée conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, permettra d'orienter les investissements vers les régions qui en ont besoin et de renforcer le développement local à travers le pays, rapporte l'APS
Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par Mme Khalida Boufedeche, présidente de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, et de plusieurs ministres, M. Kourtel a précisé que l'»opération de recensement général, suivie de près par le Premier ministre, dotera l'Etat d'une base de données de référence contribuant à une prise de décision économique judicieuse».Cela se fera à travers «le renforcement de l'offre foncière dans les wilayas qui en sont dépourvues et l'orientation des investissements vers les régions ayant besoin d'un développement économique, dans le cadre de la réalisation de l'équilibre régional», ajoute le ministre.Le président de la République avait ordonné, lors la réunion du Conseil des ministres, tenue le 9 septembre dernier, le «lancement immédiat d'un recensement général du foncier industriel».Répondant à une question relative à l'état de préparation des zones industrielles dans la wilaya de Tébessa et aux projets industriels qui y sont programmés, M. Kourtel a rappelé que la wilaya compte trois (3) zones industrielles relevant du domaine privé de l'Etat, ainsi que 16 zones d'activités, dont six (6) relevant du Domaine national, les autres appartiennent à la wilaya, aux communes et à l'agence foncière.S'agissant de la situation de l'unité Tubes Gaz Tébessa (TGT), transférée au groupe Sonelgaz après un long arrêt d'activité, le ministre a annoncé que le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a officiellement entérinélundi dernier le transfert des actifs de la société, ajoutant que «l'usine devrait reprendre son activité de production avant la fin de l'année en cours».
Concernant la relance du projet de la société Verrière de l'Est (SOVEST), dans la même wilaya, dans la même wilaya, dans le cadre des efforts visant à développer l'industrie nationale du verre, M. Kortel a fait état d'»avancées tangibles» dans la réalisation du projet.La réalisation de l'usine spécialisée dans la production de verre creux destiné à la fabrication de contenants et d'emballages était achevée, parallèlement à la préparation du sable lavé, utilisé comme matière première dans cette industrie, a-t-il ajouté.L'usine devrait être inaugurée avant la fin de l'année, ce qui permettra de passer à la phase d'exploitation, de renforcer les capacités nationales de production de contenants en verre et de répondre aux besoins du marchélocal, a poursuivi le ministre.
S'agissant des projets industriels dans la wilaya, le ministre a évoqué six «projets prometteurs» relevant du secteur privé, dont certains sont déjà entrés en service et d'autres en cours de lancement.
Il s'agit notamment de l'extension d'une minoterie spécialisée dans la production de pâtes alimentaires, de l'extension d'une unité de fabrication de matelas et de couvertures, ainsi que de la réalisation d'unités de production de carbonate de calcium, de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques et d'eau minérale.Interrogé sur le lancement d'une cimenterie dans la wilaya d'El Abiodh Sidi Cheikh, le ministre a rappelé que ce «projet stratégique» figurait parmi les priorités du gouvernement, dans le cadre de la valorisation des ressources minières locales et de l'élargissement de la base industrielle dans le Sud et les Hauts-Plateaux, précisant qu'une filiale spécialisée du groupe industriel GICA avait entamé l'élaboration d'une étude de faisabilité approfondie afin de déterminer les conditions économiques et techniques nécessaires à la réalisation de cette cimenterie.

***R.E.***

AAPI

## Rekkache renforce la coopération régionale en matière d'investissement

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a proposé, à Genève, des mécanismes visant à renforcer la coopération et à coordonner les efforts entre les agences de promotion de l'investissement de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), afin de permettre le lancement d'initiatives communes et le développement de partenariats d'investissement, indique jeudi un communiqué de l'Agence.
A ce titre, le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache, a présenté ces propositions lors de sa participation aux travaux de la sixième session de la réunion du sous-comité des associations régionales des agences de promotion de l'investissement (SCRIPA), tenue à Genève dans le cadre de la Conférence mondiale de l'investissement (WIC), organisée par l'Association mondiale des agences de promotion des investissements (WAIPA), rapporte l'APS.
Dans son intervention, M. Rekkache, en qualité de directeur général de la région MENA auprès de l'Association, a appelé à impulser un nouvel élan à la coopération entre les agences de la région, à travers la transformation du réseau régional en une plateforme plus active et efficace, capable de lancer des projets communs et d'obtenir des résultats concrets.
Dans ce cadre, il a défini trois axes pour renforcer les performances du réseau, portant sur l'intensification des échanges d'expertise et d'expériences entre les agences, le renforcement de leur contribution à la définition et à l'orientation des activités de l'Association, outre la réactivation du réseau et l'élargissement de la participation de ses membres aux initiatives et programmes conjoints.
S'agissant du premier axe, il a proposé la mise en place d'un réseau de points focaux au niveau des agences de promotion de l'investissement, afin d'assurer une communication régulière, l'échange de bonnes pratiques et
l'examen des défis communs, notamment en matière d'attraction des investissements, de facilitation des procédures et d'accompagnement des investisseurs.
Il a également appelé à renforcer la contribution des agences de la région à l'élaboration du programme d'activités de la WAIPA, à travers la présentation de propositions pratiques portant sur l'organisation de forums d'investissement, de rencontres d'affaires et de missions de promotion de l'investissement, ainsi que sur des programmes de formation, de renforcement des capacités et d'échange d'expertises.
Le troisième axe consiste, quant à lui, à redynamiser le réseau régional et à assurer une plus large implication de ses membres dans les initiatives et activités lancées par la WAIPA, de manière à renforcer la coordination et la coopération entre les différentes agences.
A cette occasion, le directeur général a réaffirmé son engagement à œuvrer, en coordination avec le Secrétariat de la WAIPA et les agences membres, à accompagner cette dynamique et à concrétiser les priorités définies sous forme d'initiatives et de projets concrets.

***R.E.***

Oran

# Seor lance une campagne de **détection** des fuites d'eau et des branchements illicite

*Cette technique permet de recueillir des données sur les infrastructures et les réseaux enterrés et de contribuer à la localisation des éventuelles fuites, facilitant ainsi l'orientation des équipes d'intervention vers les sites concernés et la prise des mesures nécessaires pour remédier aux anomalies constatées.*



La Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) a lancé, jeudi, une campagne de terrain visant à détecter les fuites d'eau et les branchements illicites à travers les différentes communes de la wilaya, en s'appuyant sur la technologie du géoradar, dans le cadre de ses efforts visant à réduire les pertes d'eau et à améliorer le rendement des réseaux de distribution.

Le responsable du centre commercial chargé des eaux non facturées, Habib Douadji, a indiqué à la presse, en marge du lancement de cette campagne, que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de la société visant à intensifier les opérations de contrôle sur le terrain des réseaux et à rechercher les différentes anomalies à l'origine des pertes d'eau ou de son exploitation de manière illégale.

Il a ajouté que cette campagne repose sur la technologie du géoradar, considérée comme l'un des moyens technologiques modernes utilisés pour explorer le sous-sol. Cette technique permet de recueillir des données sur les infrastructures et les réseaux enterrés et de contribuer à la localisation des éventuelles fuites, facilitant ainsi l'orientation des équipes d'intervention vers les sites concernés et la prise des mesures nécessaires pour remédier aux anomalies constatées.

Cette technologie, qui constitue une alternative technologique avancée aux méthodes traditionnelles de détection, permet d'améliorer les opérations de recherche des défaillances et des fuites dont la localisation peut s'avérer difficile par les moyens classiques. Elle contribue également à réduire les opérations de creusement exploratoire et à orienter plus efficacement les interventions des équipes de maintenance, a précisé le même responsable. L'opération porte également sur la détection des branchements illicites au réseau, considérés comme l'un des facteurs affectant l'équilibre de la distribution de l'eau et contribuant à l'enregistrement de volumes consommés qui ne sont pas pris en compte dans la facturation, ce qui se répercute sur le rendement commercial de la société. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la SEOR pour lutter contre le gaspillage de cette ressource vitale et réduire les volumes d'eau non facturés, tout en améliorant les performances des réseaux de distribution et en garantissant une exploitation optimale des infrastructures hydrauliques, grâce au recours accru aux solutions technologiques modernes dans les opérations de détection, de diagnostic, d'intervention et de maintenance.

Mise en œuvre du dossier médical électronique à Sidi Bel-Abbès

# Dix services du CHU «Dr Abdelkader Hassani» **concernés**

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) «Dr Abdelkader Hassani» de Sidi Bel-Abbès a entamé la mise en œuvre du dossier médical électronique au niveau de dix services hospitaliers, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de cet établissement de santé. L'opération intervient à l'issue de trois sessions de formation organisées au profit des utilisateurs concernés, afin de leur permettre de maîtriser les modalités de fonctionnement de ce système, a précisé la même source.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'établissement pour accélérer sa transformation numérique et moderniser la gestion hospitalière, à travers la qualification des ressources humaines et la formation des cadres et des professionnels de santé à l'utilisation des différentes fonctionnalités du système électronique, notamment en matière de saisie, de gestion et d'exploitation des données médicales. Elle permettra ainsi d'assurer une transition progressive de la gestion traditionnelle vers l'utilisation des outils numériques dans le traitement des informations sanitaires.

Dans ce contexte, le directeur général du CHU, Mohamed Bensenoussi, a indiqué que le lancement de cette opération dans dix services constitue une première étape dans le processus de généralisation du dossier médical électronique, précisant qu'elle sera progressivement étendue aux autres services, conformément à un plan visant à assurer la préparation des utilisateurs et à les accompagner tout au long des différentes étapes de cette transition numérique. Il a également fait savoir que l'établissement a décroché la première place à l'échelle nationale parmi les dix-sept centres hospitalo-universitaires (CHU), selon les statistiques établies par la Direction de la numérisation du ministère de la Santé, une performance qui témoigne des efforts consentis en matière de développement du système numérique et de la mobilisation des différents cadres et employés pour la réussite de cette démarche.

Le responsable a, par ailleurs, salué les efforts de la sous-direction de la numérisation du CHU, ainsi que ceux des cadres et des employés chargés de ce domaine, soulignant l'importance de poursuivre la coordination entre l'équipe de numérisation et les différents services médicaux, afin de réunir les conditions nécessaires à la réussite de cette phase opérationnelle et à l'extension progressive de l'utilisation du système. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de la Santé visant à généraliser la numérisation au sein des établissements de santé, en vue d'améliorer la gestion des informations médicales, de faciliter le suivi du parcours thérapeutique des patients, de renforcer la coordination entre les différents services et de contribuer à l'amélioration de la qualité des prestations de santé.

**Arts et industrie cinématographique**

## Ouverture de huit postes de doctorat à l'Université Constantine 3

L'Université Constantine 3 (Salah Boubnider) a organisé, jeudi après-midi, un concours national d'accès à l'École doctorale de l'industrie cinématographique et de l'industrie culturelle, au niveau de la Faculté des arts et de la culture, avec huit postes ouverts dans les spécialités de l'art publicitaire et de l'industrie cinématographique. Dans une déclaration à l'APS, le recteur de l'université, Chaabane Baïtiche, a indiqué que ce concours a enregistré la participation de 370 candidats, répartis entre deux spécialités, à savoir 303 candidats en art publicitaire et 67 en industrie cinématographique.

Il a également souligné que l'organisation s'est déroulée dans des conditions maîtrisées, grâce aux préparatifs engagés en amont, permettant le lancement de la première épreuve commune aux deux spécialités dans un climat particulièrement serein.

M. Baïtiche a, par ailleurs, précisé que ce concours national a été encadré par des enseignants qualifiés issus de dix universités du pays, ajoutant que les candidats provenaient de quinze wilayas.

De son côté, le doyen de la Faculté des arts et de la culture, Bouzid Kacem, a affirmé que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en vue de promouvoir le domaine des arts et de renforcer son rayonnement dans ses dimensions académique et artistique, en phase avec les orientations des hautes autorités du pays, qui accordent une importance particulière à ce secteur, considéré comme un levier de ''diplomatie culturelle douce'' contribuant à la défense des intérêts nationaux sur les plans académiques et scientifiques.

Il a expliqué que le choix de cette spécialité répond à la volonté de la faculté de l'ancien des docteurs capables de créer de la richesse, tout en s'appuyant sur une solide formation académique.

Le même responsable a également mis en avant la contribution attendue des études cinématographiques et de l'art publicitaire à la valorisation esthétique, artistique et créative du patrimoine algérien, profondément enraciné dans l'histoire.

ANNABA

## Mise en service « début 2027 » d'un silo de stockage de céréales à Berrahal

Un silo de stockage de céréales, en cours de construction dans la commune de Berrahal (Annaba) entrera en service « début 2027 », a indiqué la directrice des services agricoles (DSA), Amira Chanez Zaidi.

Le même responsable a précisé que ce projet, qui renforcera les capacités de stockage de la wilaya au moyen d'un million de quintaux, s'inscrit dans le cadre du programme national visant à renforcer les structures de stockage des céréales et à améliorer les capacités des wilayas à absorber la production locale.

La DSA a souligné que cet équipement contribuera à « renforcer le système local de stockage des céréales, en offrant une capacité de stockage accumulée à même de gérer les quantités produites et de garantir leur stockage des conditions appropriées ».

SPORT

# Quelle **durée idéale** pour obtenir de bons résultats ?

*Pour obtenir de bons résultats, la durée ne fait pas tout. La régularité, l'intensité adaptée et la récupération sont les véritables clés d'un entraînement efficace et durable, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les experts en activité physique.*



Quelle est la durée idéale d'un entraînement pour de bons résultats ? 30 minutes, 45 minutes, une heure ou davantage ? C'est l'une des questions les plus fréquentes chez les débutants et les professionnels du monde du fitness. Contrairement aux idées reçues, passer plusieurs heures à la salle de sport ne garantit pas de meilleurs résultats. Selon les experts, la durée idéale d'un entraînement dépend essentiellement de l'objectif recherché, de l'intensité des exercices, du niveau physique et de la capacité de récupération de chaque personne. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) souligne que les adultes âgés de 18 à 64 ans devraient pratiquer entre 150 et 300 minutes d'activité physique aérobique d'intensité modérée par semaine, ou entre 75 et 150 minutes d'activité d'intensité soutenue. L'OMS recommande également de réaliser des exercices de renforcement musculaire sollicitant les principaux groupes musculaires au moins deux jours par semaine. Ces recommandations visent à améliorer la santé cardiovasculaire, renforcer les muscles, préserver la santé mentale et réduire les risques de maladies chroniques. En pratique, cela signifie qu'une personne peut atteindre les objectifs recommandés en effectuant 30 minutes de marche rapide cinq jours par semaine, sans nécessairement passer une heure à la salle quotidiennement. Pour la majorité des adultes en bonne santé qui souhaitent améliorer leur condition physique générale, une séance de 30 à 60 minutes constitue un repère pratique et efficace. Elle peut comprendre quelques minutes d'échauffement, une période consacrée aux exercices principaux et un retour au calme. Pour les personnes qui souhaitent perdre de la graisse, des séances de 30 à 45 minutes de marche rapide, de vélo, de course ou d'entraînement fractionné peuvent contribuer aux résultats, à condition d'être régulières et associées à une alimentation équilibrée. Pour développer la masse musculaire et améliorer la force, des séances de 45 à 60 minutes peuvent être adaptées, selon le nombre d'exercices, les séries, les répétitions et les temps de repos. Toutefois, les spécialistes de l'activité physique rappellent que la durée ne fait pas tout. Selon eux, la qualité des mouvements, la progression de l'effort, l'intensité et la récupération sont tout aussi essentielles. Ainsi, une séance courte, mais bien structurée, peut ainsi être plus bénéfique qu'un entraînement prolongé réalisé sans méthode. Il faut également éviter de tomber dans le piège du surentraînement. Multiplier les heures d'exercice sans laisser suffisamment de temps à l'organisme pour récupérer peut entraîner une fatigue excessive, une baisse des performances et augmenter le risque de blessure. C'est pourquoi il est essentiel d'adapter la durée des séances à son niveau, de dormir suffisamment et de prévoir des périodes de récupération. Les experts recommandent aux débutants, notamment, de commencer progressivement avant d'augmenter la fréquence, l'intensité et la durée de leurs entraînements. Autant dire qu'il n'existe pas de durée universelle valable pour tout le monde, mais pour beaucoup d'adultes, 30 à 60 minutes par séance constituent un bon point de départ. L'essentiel est de respecter les recommandations hebdomadaires de l'OMS, de choisir une activité adaptée à ses objectifs et surtout de maintenir une pratique régulière.

***A.B***

## Tuberculose

1,13 million de décès en 2025, les progrès mondiaux restent insuffisants

**La tuberculose a fait 1,13 million de morts dans le monde en 2025, a annoncé, jeudi, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), soulignant que les progrès dans la lutte contre cette maladie demeurent insuffisants pour atteindre les objectifs mondiaux fixés.**

**Les décès dus à la tuberculose ont diminué de 4 % par rapport à 2024, tandis que le nombre de cas a stagné à -0,7%, selon un rapport annuel de l'OMS. Au total, 10,6 millions de personnes ont contracté la maladie en 2025, dont 54% d'hommes, 35% de femmes et 11% d'enfants.**

**La diminution du nombre de nouveaux cas n'est que de 14% par rapport à 2015, alors que la stratégie de l'OMS prévoyait une baisse de 50% dès 2025 et vise une réduction de 80% d'ici à 2030.**

**En revanche, le nombre de décès a diminué de 35% sur la même période, permettant d'atteindre avec cinq ans de retard le premier objectif intermédiaire de la stratégie mondiale, initialement fixé à 2020. L'objectif d'une réduction de 90% de la mortalité d'ici à 2030 reste par ailleurs éloigné.**

**La maladie concerne un nombre limité de pays: 30 pays présentant la plus forte charge de morbidité représentaient 88% des cas mondiaux en 2025. L'Inde arrive en tête, avec environ un quart des nouveaux cas, devant l'Indonésie (10%), les Philippines (6,8%), la Chine (6,5%), le Pakistan (6,4%) et le Nigeria (4,9%).**

**L'OMS souligne que les progrès restent tributaires de financements suffisants, alors que les contributions internationales diminuent. Les ressources consacrées à la prévention, au diagnostic et au traitement de la tuberculose dans les pays à revenu faible et intermédiaire ont atteint 6,6 milliards de dollars en 2025, contre 6 milliards en 2024. Ce montant reste toutefois très inférieur à l'objectif de 22 milliards de dollars annuels fixé pour 2027. Maladie évitable et guérissable, la tuberculose est causée par une bactérie qui affecte le plus souvent les poumons. Elle se transmet par voie aérienne, lorsque les personnes infectées toussent, éternuent ou crachent.**

## Dépistage précoce du cancer du sein

# Forte **affluence** des femmes à Mascara

Les opérations de dépistage précoce du cancer du sein, organisées dans le cadre de la caravane de sensibilisation à la prévention de cette maladie, dont les activités ont pris fin jeudi dans la wilaya de Mascara, ont enregistré une forte affluence des femmes, a-t-on appris auprès de la Direction de la santé.Le chef du service de prévention au sein de cette direction, Ali Touil, a indiqué dans une déclaration à l'APS, en marge de la journée de clôture de cette campagne, inscrite dans le cadre du programme de célébration du mois «Octobre rose», que les opérations de dépistage précoce, organisées au niveau des établissements de santé et des cliniques mobiles ayant sillonné les agglomérations urbaines et rurales, ont connu une participation notable des femmes âgées de 30 à 55 ans.Il a ajouté que les examens de mammographie, réalisés au niveau des établissements publics hospitaliers de la wilaya, ont également enregistré une importante participation des femmes ayant répondu à l'appel des équipes médicales pour bénéficier de ces examens.La caravane a également suscité une forte participation des femmes résidant dans les agglomérations secondaires et les zones rurales aux opérations de dépistage précoce, traduisant une prise de conscience croissante de l'importance du diagnostic précoce, a précisé la même source.Parallèlement, les expositions et les activités de sensibilisation de proximité organisées dans le cadre de cette initiative ont connu une forte affluence, notamment de la part des femmes âgées de plus de 30 ans, au niveau des espaces publics, des structures sanitaires et des résidences universitaires.Pour rappel, la Direction de la santé a organisé, durant plus d'un mois, une série d'activités et de manifestations de sensibilisation dans le cadre du programme consacré au mois « Octobre rose». Celui-ci a notamment comporté des rencontres de sensibilisation ainsi que la distribution de dépliants contenant des conseils et des orientations sur les moyens de prévention du cancer du sein et l'importance de son dépistage précoce. Ces activités ont ciblé les employées des administrations publiques, les étudiantes de l'université «Mustapha Stambouli» de Mascara, ainsi que les lycéennes.Le programme a également comporté des journées portes ouvertes et des activités de sensibilisation au niveau des structures sanitaires, afin de faire connaître l'importance du dépistage précoce. Il a aussi donné lieu à la diffusion d'émissions radiophoniques sur les ondes de la Radio régionale de Mascara, animées par des médecins spécialistes et des représentants d'associations à caractère social, ainsi qu'à l'organisation de conférences et de journées d'étude consacrées aux moyens de prévention de cette maladie.

ETATS-UNIS

## Reprise des vols après une suspension rarissime de plusieurs heures

L'espace aérien a rouvert aux Etats-Unis vendredi soir après plusieurs heures d'une suspension de tous les décollages, une mesure rarissime qui a provoqué l'annulation de 6.000 vols desservant le monde entier et affecté des centaines de milliers de passagers. Cet événement a mis en lumière les besoins énormes d'investissement dans un secteur confronté à du matériel obsolète et des manques de main-d'œuvre, selon les experts. Les dernières interdictions nationales des décollages remontent à janvier 2023, à cause d'une panne informatique. Il n'y a «pas de cyberattaque», ni «aucun lien» avec la panne majeure ayant touché jeudi Microsoft, a assuré le ministre de la Sécurité intérieure, Markwayne Mullin, sans pour autant exclure à 100 % un sabotage. Les autorités ont cloué tous les avions au sol par précaution, à la suite de problèmes de communication constatés à 15H36 (sur la côte est, soit 20H36 GMT) en raison de «vieux matériel», a expliqué pour sa part le ministre des Transports, Sean Duffy.Les communications et les radars fonctionnaient seulement de manière «intermittente» dans plusieurs centres de contrôle aérien, et les aiguilleurs du ciel ne pouvaient «pas (...) voir immédiatement où se trouvent les avions», a-t-il expliqué. Des atterrissages d'avions déjà dans les airs (plus de 3.500) ont pu être effectués en suivant les procédures prévues.L'espace aérien a été ouvert à 01H15 GMT, mais «il nous faudra un certain temps pour retrouver notre pleine capacité», at-il annoncé alors que les compagnies doivent maintenant acheminer des centaines de milliers de passagers affectés, certains avions ayant été déroutés vers des aéroports non prévus.

ROYAUME-UNI

## La panne de Microsoft à de «graves répercussions» sur les services de santé

La panne mondiale qui affecte certains services de Microsoft a de «graves répercussions» sur les services de santé britanniques, a affirmé vendredi, un responsable des services publics au sein du syndicat GMB.Les conséquences résultent à la fois des services ambulanciers et des organismes du NHS, le service de santé britannique, a expliqué Rachel Harrison, dans un communiqué, soulignant toutefois que les interventions d'urgence semblaient «épargnées».«Les personnels des services téléphoniques 111 (conseil et orientation médicale, ndlr) et 999 (appels d'urgence, ndlr) ne peuvent pas transmettre les informations concernant les patients comme ils le font habituellement, ce qui entraîne une accumulation considérable de travail en attente et risque de provoquer le chaos», a précisé le syndicaliste. Microsoft est confronté vendredi à une panne mondiale de messagerie sa Outlook. Il a écarté vendredi l'hypothèse d'une action malveillante et affirmé percevoir de premiers «résultats positifs» en vue d'un retour à la normale.Plusieurs organismes locaux du NHS ont publié vendredi matin des messages sur les réseaux sociaux évoquant des difficultés avec les services du géant américain du logiciel, dont Teams et Outlook.

Afrique de l'Est

# Les inondations **entraînent** le déplacement de populations

*Les récentes inondations dans les pays d'Afrique de l'Est ont entraîné la destruction d'habitations et le déplacement de populations, augmentant le risque de propagation de maladies infectieuses, a indiqué, vendredi, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations unies.*



Plusieurs régions de la Somalie, du sud et du sud-est de l'Ethiopie, du Kenya, de l'Ouganda, du Soudan du Sud, du Rwanda et du Burundi ont enregistré des «niveaux de prélèvement supérieurs aux moyennes», a précisé le BCAH. Les inondations ont entraîné de graves conséquences humanitaires, comme des déplacements forcés de populations, des destructions d'habitations et d'infrastructures ainsi qu'un risque accru de propagation de maladies. Les retombées sont particulièrement lourdes en Somalie où «environ 170.000 personnes ont été touchées». Etant donné qu'un niveau de prélèvement supérieur à la normale est prévu jusqu'à fin décembre, le risque de nouvelles inondations et d'une augmentation des besoins humanitaires reste très élevé, selon l'organisation. En Somalie, les villes de Galkayo, Abudwak et Baïdoa sont les plus durement touchées. Les inondations ont détruit plus de 2.400 habitations et en ont endommagé environ 5.900 autres. 70 écoles et 55 établissements médicaux ont été affectés et quelque 5.300 têtes de bétail ont été perdues. Au Burundi, les pluies diluviennes et les vents violents ont touché plus de 46.000 personnes, dont plus de 3.600 ont dû quitter leur foyer. Les intempéries ont causé des dégâts aux bâtiments scolaires, aux infrastructures et aux terres agricoles. Pour ce qui est du Kenya, plus de 2.500 familles ont quitté leur domicile en raison de pluies torrentielles. Au Rwanda, les catastrophes naturelles ont fait au moins 34 morts et 50 blessés depuis début septembre. Un millier de maisons ont été endommagées et près de 850 hectares de cultures agricoles ont été touchés. Les pluies ont également provoqué des inondations et des glissements de terrain en Tanzanie où une personne a été tuée et sept autres blessées.En Ethiopie, contrairement aux prévisions sur des précipitations supérieures à la normale, une grande partie du pays souffre d'un «déficit d'humidité et de précipitations insuffisantes», a en outre constaté le BCAH. Dans la région du Tigré, selon les estimations, 3,9 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence et 1,83 million d'un soutien dans le domaine de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Le Soudan du Sud a aussi enregistré en septembre «un déficit important de précipitations, ce qui a entraîné une sécheresse inhabituelle pour cette période dans la majeure partie du territoire du pays».

RDCongo

# L'épidémie d'Ebola n'est toujours pas **sous contrôle**

La flambée actuelle de fièvre Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) n'est toujours pas maîtrisée par les autorités sanitaires, a indiqué l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF), dont les équipes participent à la lutte contre l'épidémie dans le pays.
«Six mois après la déclaration de l'épidémie de maladie Ebola en République démocratique du Congo, Médecins sans frontières alerte sur le fait que celle-ci - la deuxième plus importante jamais enregistrée au monde - n'est toujours pas sous contrôle», est-il souligné dans un communiqué publié sur le site de l'ONG.«Un décalage préoccupant persiste entre les fonds décaissés et ce qui parvient réellement aux patients, aux travailleurs de santé de première ligne et aux communautés affectées. Il est urgent que les ressources mobilisées se traduisent par des activités concrètes, coordonnées et mises en œuvre là où se trouvent les besoins», a précisé le document. L'organisation s'inquiète notamment des dysfonctionnements du système de surveillance épidémiologique. «Malgré les centaines de millions de dollars américains alloués par la communauté internationale, MSF constate que de graves lacunes persistent dans des aspects essentiels de la riposte, compromettant les efforts déployés afin de contenir l'épidémie et de sauver des vies», a souligné l'organisation humanitaire. Le président international de MSF, Javid Abdelmoneim, a dénoncé le manque de moyens. «Malgré les sommes considérables mobilisées, de nombreux travailleurs de santé de première ligne font toujours face au virus avec les mains et les poches vides», a-t-il déploré. «Dans de nombreuses zones, nos équipes sont souvent sidérées par les dysfonctionnements qu'elles constatent. Six mois après le début de la réponse, ceci n'est plus acceptable», a-t-il fait savoir.

Somalie

# Les inondations **provoquent** une forte augmentation des maladies

Les flambées de maladies infectieuses se multiplient en Somalie en raison des inondations et font peser une charge excessive sur le système de santé du pays, a indiqué le Bureau onusien de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), soulignant que les organisations humanitaires mettent en garde contre le risque d'une plus large propagation des maladies dans le contexte d'un accès limité de la population aux soins. Le Bureau onusien tire notamment la sonnette d'alarme face à la recrudescence des épidémies après les récentes inondations dans la région de Mudug, dans le nord du pays, où «les cas suspects de choléra et de diarrhée aiguë augmentent rapidement». Ainsi, les autorités sanitaires ont confirmé cinq cas de choléra, dont un décès, dans la ville de Gaalkacyo, chef-lieu de la région de Mudug. Depuis le début de l'année, plus de 5.800 cas de diarrhée aiguë y ont été recensés, dont plus de 1.900 au cours des deux derniers mois. Selon les autorités, cette flambée est notamment due à la contamination des sources d'eau à la suite des inondations. Par ailleurs, dans l'Etat d'Hirshabelle, plus de 1.800 cas suspects de rougeole et 102 cas suspects de diphtérie ont été recensés depuis janvier dernier.Les organisations humanitaires présentes en Somalie évoquent « la faible couverture vaccinale, l'accès limité aux services de santé et aux pluies saisonnières qui pourraient alimenter la propagation des maladies ». Dans cette situation, l'ONU et ses partenaires « intensifient leurs efforts de riposte, en étroite coordination avec les autorités sanitaires locales ». Des équipes médicales mobiles sont déployées dans les zones touchées par les inondations et la surveillance épidémiologique a été renforcée. Toutefois, les établissements médicaux «peintent à faire face à la situation» en raison du manque de médicaments et de matériel, note la même source. Le BCAH souligne en outre que la lutte contre les maladies «exige d'urgence un financement supplémentaire». A l'heure actuelle, le plan international de réponse humanitaire pour la Somalie ne dispose que de moins de 40% des 852 millions de dollars nécessaires, ajoute-t-il.

EN

# Maza, Bensebaïni et Zorgane au centre des **convoitises** européennes

*Les internationaux algériens continuent d'attirer l'attention sur le marché européen. Ibrahim Maza pourrait prolonger son contrat avec le Bayer Leverkusen, Ramy Bensebaïni est annoncé dans le viseur du Real Betis, tandis qu'Adem Zorgane suscite l'intérêt de plusieurs grandes formations italiennes. Trois dossiers qui pourraient connaître des évolutions importantes dans les prochains mois.*



A seulement 20 ans, Ibrahim Maza est en train de franchir les étapes à une vitesse remarquable. Ses prestations sous les couleurs du Bayer Leverkusen ont rapidement attiré l'attention de plusieurs formations européennes, au point de pousser les dirigeants allemands à prendre les devants pour sécuriser l'avenir de leur jeune pépite. Selon le quotidien allemand Bild, le club aurait transmis une première proposition écrite à l'international algérien afin de prolonger son engagement et de récompenser sa progression.

Arrivé à l'été 2025 en provenance du Hertha Berlin, le milieu offensif est actuellement lié au Bayer jusqu'en juin 2030. La nouvelle offre porterait sur une saison supplémentaire, soit jusqu'en 2031, avec une revalorisation salariale conséquente. Son revenu annuel, estimé actuellement à 2,5 millions d'euros, pourrait passer à environ 4 millions d'euros, auxquels s'ajouterait une prime à la signature proche de 4 millions d'euros, éventuellement répartie sur la durée du nouveau contrat.

Cette offensive des dirigeants allemands intervient alors que le profil du Fennec intéresse plusieurs grands clubs, dont le Paris Saint-Germain, récemment associé à son dossier. Leverkusen entend ainsi éviter de perdre le contrôle de l'avenir d'un joueur considéré comme un élément important de son projet sportif.

### *Bensebaïni dans le viseur du Real Betis*

De son côté, Ramy Bensebaïni pourrait découvrir un nouveau championnat à l'occasion du prochain exercice. Le défenseur du Borussia Dortmund serait suivi de près par le Real Betis, qui cherche à renforcer son arrière-garde en prévision de la saison prochaine. Selon plusieurs médias espagnols, notamment Radio Sevilla et Estadio Deportivo, le directeur sportif andalou, Manu Fajardo, aurait inscrit le nom de l'international algérien parmi les profils étudiés.

À 31 ans, le joueur possède des arguments intéressants pour séduire les dirigeants sévillans. Sa polyvalence constitue notamment un atout important, puisqu'il peut évoluer aussi bien dans l'axe de la défense que sur le côté gauche. Le Betis souhaite anticiper plusieurs éventuels mouvements dans son secteur défensif, notamment concernant Junior Firpo et Natan.

La situation contractuelle du Fennec représente également un élément à prendre en considération, son engagement avec Dortmund arrivant à expiration en juin 2027. Le club espagnol pourrait ainsi étudier cette piste afin de renforcer son effectif. Les dirigeants andalous connaissent d'ailleurs les qualités du défenseur, qu'ils ont récemment affronté lors de leur confrontation européenne avec le Borussia Dortmund.

### *Zorgane, une opportunité à plusieurs millions d'euros*

Enfin, Adem Zorgane pourrait être au centre d'un dossier important lors des prochaines périodes de transfert. Depuis son arrivée à l'Union Saint-Gilloise, le milieu de terrain algérien s'est imposé comme l'une des pièces maîtresses de l'entrejeu bruxellois. À 26 ans, l'ancien joueur du Paradou AC semble toutefois envisager un nouveau défi pour franchir un palier supplémentaire dans sa carrière.

Selon la presse belge, le Napoli suit notamment son évolution et aurait inscrit son nom parmi les pistes susceptibles de renforcer son milieu de terrain. L'AC Milan a également été associé à son dossier ces derniers mois, preuve de l'intérêt que suscite son profil au-delà des frontières belges.

Pour l'Union Saint-Gilloise, cette situation pourrait déboucher sur une opération financière intéressante. Récemment prolongé jusqu'en 2030, Zorgane est dans une position contractuelle qui permet à son club de négocier sereinement un éventuel transfert. Sa valeur marchande est estimée à 12 millions d'euros par Transfermarkt, même si le montant d'une éventuelle transaction dépendra naturellement des offres reçues et des exigences de la direction belge.

***H.M.***

**Tournoi de l'UNAF (U17)**

## L'EN terrassée par la Tunisie

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17 - B), s'est inclinée face à son homologue tunisienne 1-4 (mi-temps : 1-1), vendredi au stade olympique de Sousse en Tunisie, pour le compte de la 2e journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027 de la catégorie.Les cadets algériens ont ouvert le score grâce à Yacine Abed (22'), avant que les Tunisiens n'égalisent par Salim Hassan (36').En seconde période, les «Aigles de Carthage» sont devenus plus dangereux, ce qui leur a permis de faire la différence par Salim Hassan, auteur d'un doublé (63'), Zakaria Tayeb (73', sur penalty) et Mohamed Athmane Ben Hocine (89'). Lors du match inaugural, les «Verts» se sont imposés face au Maroc (1-0), alors que la Tunisie s'est relancée après sa défaite face à l'Egypte (2-1).L'autre match de cette deuxième journée oppose l'Egypte au Maroc à partir de 17h00.Quatre sélections participent à ce tournoi, au lieu de cinq (Tunisie, Algérie, Maroc et Egypte), et ce à la suite du retrait de la Libye.

**CAN 2027**

## La Zambie fait les affaires de l'Algérie

**A la veille d'affronter le Togo, les Fennecs peuvent se réjouir. Le résultat de l'autre rencontre du groupe I leur est favorable et leur offre une belle opportunité de conforter leur première place.**

**A moins de 24 heures de son rendez-vous face au Togo, l'équipe nationale algérienne vient de recevoir une excellente nouvelle dans les éliminatoires de la CAN 2027. En effet, la Zambie a été tenue en échec à domicile par le Burundi (1-1), ce vendredi, au Levy Mwanawasa Stadium, à l'occasion de la troisième journée du groupe I. Un résultat qui fait directement les affaires des hommes de Brahim Hemdani.**

**Pourtant, les Chipolopolo semblaient avoir fait le plus difficile. Après une première période sans but, Edward Chilufya a ouvert le score à la 65e minute, donnant un précieux avantage aux siens. Mais les Burundais n'avaient pas dit leur dernier mot. À la 82e minute, Jean Girumugisha a remis les pendules à l'heure, arrachant un point important pour sa sélection.**

**Ce partage des points permet à l'Algérie de conserver provisoirement son fauteuil de leader, malgré le retour de la Zambie à quatre unités. Les Fennecs disposent toutefois d'un avantage considérable : ils comptent un match en moins et possèdent une meilleure différence de buts. Les Zambiens ont donc manqué une belle occasion de mettre la pression sur les Verts.**

**Désormais, l'Algérie a une occasion en or de creuser l'écart en tête du groupe I. Une victoire face au Togo, samedi 14 novembre à 20h au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, permettrait aux coéquipiers de Riyad Mahrez d'atteindre sept points, soit trois longueurs d'avance sur la Zambie. Une belle opération avant le déplacement à Lomé, prévu mardi prochain.**

APRÈS LE SACRE AFRICAIN

# **Parade** de L'USMA à Alger

L'USM Alger a défilé vendredi soir à travers plusieurs grandes artères de la capitale, pour exhiber le trophée de la Supercoupe d'Afrique, remporté dimanche dernier à Pretoria, face aux Sud-africains du Mamelodi Sundowns (3-1).

A bord d'un bus à impériale, affrété par l'ETUSA, aux couleurs de l'USMA, les héros de Soustara ont sillonné les grandes artères et rues de la capitale, offrant à leurs supporters un défilé haute en couleurs pour célébrer leur sacre africain.

Il était vers 18h30 lorsque le bus usmiste, a pris son départ aux abords du stade du 5-Juillet. A l'étage supérieur, joueurs et membres du staff, entourés de leurs dirigeants, saluaient une foule de plus en plus nombreuse. Le rouge et le noir dominaient le paysage, des drapeaux flottaient aux balcons, tandis que les écharpes brandies dessinaient, au fil du parcours, une immense fresque aux couleurs du club algérois.

De Chevalley à El-Biar, en passant par le boulevard Colonel Bougara, la place Audin et la Grande Poste, la caravane avançait au rythme des chants et des klaxons.

Derrière le bus, des dizaines de véhicules formaient un interminable cortège, tandis que sur les trottoirs, les supporters, toutes générations confondues, attendaient patiemment le passage de leurs idoles. Les téléphones portables étaient braqués vers le ciel pour immortaliser ces instants, comme si chacun voulait conserver un morceau de cette soirée particulière. Car ce trophée, remporté dimanche dernier à Pretoria face au Mamelodi Sundowns, n'est pas seulement une récompense sportive. Il symbolise la capacité de l'USM Alger à inscrire son nom au sommet du football africain et à faire rayonner, une nouvelle fois, le football algérien sur la scène continentale.

En dominant les Sud-Africains, vainqueurs de la dernière édition de la Ligue des champions, les Usmistes ont signé une performance de prestige, ajoutant une nouvelle ligne à leur riche palmarès continental. Une quatrième consécration africaine qui vient rappeler la place particulière occupée par le club dans l'histoire du football national.

### Premier match depuis la retraite de Messi

# L'Uruguay **bat** l'Argentine à la Bombonera

*L'Argentine a subi une défaite décevante face à l'Uruguay, lors de son premier match de l'ère post-Lionel Messi, et au lendemain de la prolongation du contrat du sélectionneur Lionel Scaloni jusqu'en 2030. La chute s'est produite sur la pelouse de La Bombonera, lors d'un affrontement privé de suspense et du niveau technique attendu, à l'exception du sursaut mené par Prestianni dans les dernières minutes.*



L'Uruguay a réitéré sa supériorité sur la pelouse de Boca Juniors, comme il l'avait fait en 2023, en profitant des coups de pied arrêtés qui ont joué un rôle décisif dans le dénouement de la rencontre, devant une affluence limitée dans les tribunes.L'Uruguay, sous la houlette de Forlán, qui se rapproche d'une installation durable sur le banc de la sélection, a entamé le match avec une volonté manifeste de monopoliser le ballon et d'imposer sa mainmise sur le cours du jeu.Mais les tentatives de l'Uruguay ont rapidement perdu de leur impact en raison du manque de créativité et de l'absence de joueurs capables d'assumer leurs responsabilités et de créer le danger offensif.En face, l'Argentine n'a pas eu besoin de multiplier les tentatives pour menacer les buts de son adversaire, et Julián Álvarez a failli saisir l'une des occasions d'une frappe à ras de terre que Fernarín a détournée avec brio.
Enzo Fernández et Medina ont également tenté de marquer sur deux frappes de l'extérieur de la surface, mais le gardien a fait preuve d'une grande solidité pour parer les tentatives argentines.Dans cette ère marquée par l'absence de Messi, il est devenu indispensable que le collectif assume une plus grande part de responsabilité, mais les éclairs individuels exceptionnels restent eux aussi capables de faire basculer des matches aussi équilibrés que celui-ci.Ni Paz, ni Almada, ni les autres joueurs ne sont parvenus à surprendre la défense bien organisée qui leur faisait face, de sorte que l'Argentine est restée incapable de trouver des solutions offensives.

***Le collectif assume une grande responsabilité***

L'Uruguay a quitté la première période sans avoir cadré la moindre frappe, mais il est parvenu à ouvrir le score sans modifier cette statistique.Le but est venu d'un coup de pied arrêté : après que Lisandro a dégagé le ballon, celui-ci a heurté le visage de Balerdi et a fini au fond des filets, offrant l'avantage à l'Uruguay.Et bien que l'Uruguay n'eût pas tiré profit des coups de pied arrêtés en première période, il a réussi à doubler la mise sur un corner, en profitant de nouveau de la chance.Araújo a tenté de dévier le ballon d'une tête au premier poteau, mais il l'a touché sur une zone située entre l'arrière de la tête et la nuque, ce qui a modifié sa trajectoire de manière inattendue et l'a logé au fond des filets, hors de portée de tout joueur de l'équipe locale.
La physionomie du match a ensuite changé, avec l'entrée de Prestianni et la montée en rythme des offensives argentines dans le camp adverse, l'ailier s'étant chargé de mener son équipe dès la première minute de son entrée en jeu.Prestianni s'est imposé dans le cours du jeu et a continué de créer des occasions sans relâche, jusqu'à parvenir à relancer le suspense de la rencontre à la 72e minute.Cela s'est produit après qu'il a mené une attaque par le côté gauche et adressé une passe à Julián Álvarez, qui a conclu l'action avec brio de l'intérieur du pied, réduisant l'écart et redonnant espoir à l'Argentine.Mais l'élan de l'Argentine s'est estompé dans les dernières minutes, après une baisse de son rythme offensif, tandis que l'Uruguay est parvenu à presser avec force et à retrouver sa hargne grâce aux remplaçants entrés en seconde période.Fernarín n'a plus été véritablement mis à l'épreuve dans les dernières minutes, de sorte que l'Uruguay est reparti avec une victoire importante qui conforte son retour sur le droit chemin.

## BRÉSIL
### Ancelotti veut rajeunir la Seleçao

L'heure est au renouveau pour le Brésil de Carlo Ancelotti, qui a indiqué vouloir lancer une "nouvelle génération" face au Japon, samedi à Singapour, et ce cinq mois après une Coupe du monde achevée prématurément sur une élimination en huitièmes de finale face à la Norvège, "La Coupe du monde a clos un cycle pour une génération de joueurs, a déclaré Ancelotti vendredi. Nousons construire maintenant une nouvelle génération pour être concentrés et compétitions lors de nos prochaines compétitions officielles : la Copa America en 2028 et la Coupe du monde en 2030".Pour débuter ce chantier contre le Japon, qu'il avait battu au Mondial 2-1 en seizièmes de finale, puis Singapour mardi, Ancelotti a ainsi opéré un profond rajeunissement de son effectif en convoquant 15 joueurs de moins de 23 ans dans sa liste de 26. Un virage assumé pour tourner la page de la génération Neymar.Pour encadrer cette jeunesse, le brassard de capitaine reviendra à Raphinha, l'attaquant de 29 ans en grande forme avec le FC Barcelone et également ambitieux : "Evidemment, nous traversons une période de reconstruction avec de nouveaux joueurs, mais je vois des joueurs avec beaucoup de qualité et une grande envie de donner tout ce qu'ils peuvent pour le maillot de l'équipe nationale", a-t-il souligné.



## ITALIE
### Frattesi absent face à la Belgique

Le milieu offensif international italien Davide Frattesi a déclaré forfait pour le match décisif contre la Belgique, prévu dimanche prochain, dans le cadre de l'édition 2026 de la Ligue des nations européenne de football, à cause de quelques problèmes musculaires, a annoncé vendredi la Fédération italienne (FIGC).
Le joueur de la Lazio de Rome, qui avait inscrit le deuxième but de la Nazionale, lors de la victoire (3-1) contre la France, a remporté jeudi, dans le cadre de la précédente journée "a quitté le rassemblement de la sélection nationale et a rejoint son club, car il est en proie à des problèmes musculaires", a indiqué la FIGC dans un bref communiqué, sans donner plus de précisions.
Au lendemain de leur victoire rétentissante contre la France, les Azzurri ont été divisés en deux groupes : travail en salle et piscine pour les titulaires, et un entraînement sur le terrain pour les autres.
L'Italie, absente du dernier Mondial, comme des deux précédents, a pris les commandes du groupe (A) avec dix points, comme la France, qu'elle devance à la faveur d'une meilleure différence de buts (+5 contre +3).
Un nul contre la Belgique, 3e avec neuf points, dimanche à Bruxelles suffira à envoyer la Nazionale en quarts de finale.



### Egypte

# Mohamed Salah, **le Roi !**



M ohamed Salah est officiellement devenu le meilleur buteur de l'histoire de l'Égypte. L'attaquant de 34 ans a inscrit deux buts en fin de match lors de la large victoire 5-0 contre le Malawi en qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations, atteignant ce cap grâce à un geste d'une audace folle.
Salah est officiellement devenu le meilleur buteur de l'histoire de l'Égypte après avoir inscrit un doublé en fin de match contre le Malawi. L'attaquant de 34 ans a marqué à deux reprises dans les dernières minutes pour mener sa sélection à une victoire écrasante 5-0.
A l'entame de la trêve internationale, Salah n'était plus qu'à deux buts du record national, établi de longue date. Au coup de sifflet final, l'attaquant expérimenté s'était emparé seul de cette distinction prestigieuse devant un public en liesse.
La star de Trabzonspor a attendu une fin de match mouvementée pour réécrire l'histoire. Salah a d'abord rejoint le précédent détenteur du record, Hossam Hassan, à la 84e minute, en trouvant le chemin des filets pour porter son total à 69 buts en sélection.
Loin de se contenter de partager la première place, l'attaquant s'est emparé seul du record dans le temps additionnel. Bénéficiant d'un penalty, Salah a fait preuve d'un sang-froid remarquable pour tromper le gardien d'une Panenka audacieuse et inscrire avec panache son 70e but historique.

***Une efficacité intacte depuis son départ d'Anfield***

Ce nouveau cap franchi par Salah s'inscrit dans une carrière internationale commencée en 2011. En 123 sélections avec les Pharaons, il a régulièrement répondu présent lors des plus grands rendez-vous, tout en confortant son statut d'icône du football africain.
Son efficacité devant le but reste intacte en club depuis son arrivée en Turquie. Salah a déjà inscrit neuf buts en 11 matches de championnat avec Trabzonspor cette saison. Il est devenu le premier joueur, depuis le début des relevés statistiques en 2014-2015, à atteindre dix contributions à des buts lors de ses sept premiers matches de Süper Lig turque.
Le record de buts en sélection égyptienne vient enrichir un palmarès individuel extraordinaire. Avant de rejoindre Trabzonspor, Salah a passé neuf années mémorables à Liverpool, quittant Anfield en tant que meilleur buteur de l'histoire du club en Premier League avec 191 buts. Lors de son passage en Angleterre, il a également contribué à 277 buts pour Liverpool, le total le plus élevé jamais atteint par un joueur sous les couleurs d'un seul club dans l'histoire de la Premier League.

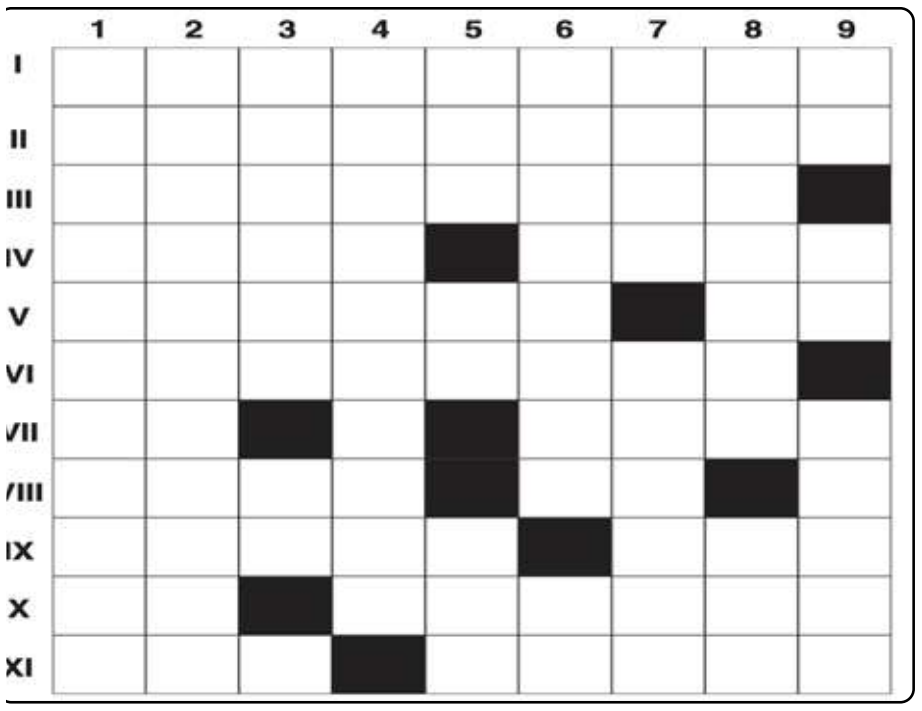
# LES MOTS CROISÉS

## HORIZONTALEMENT

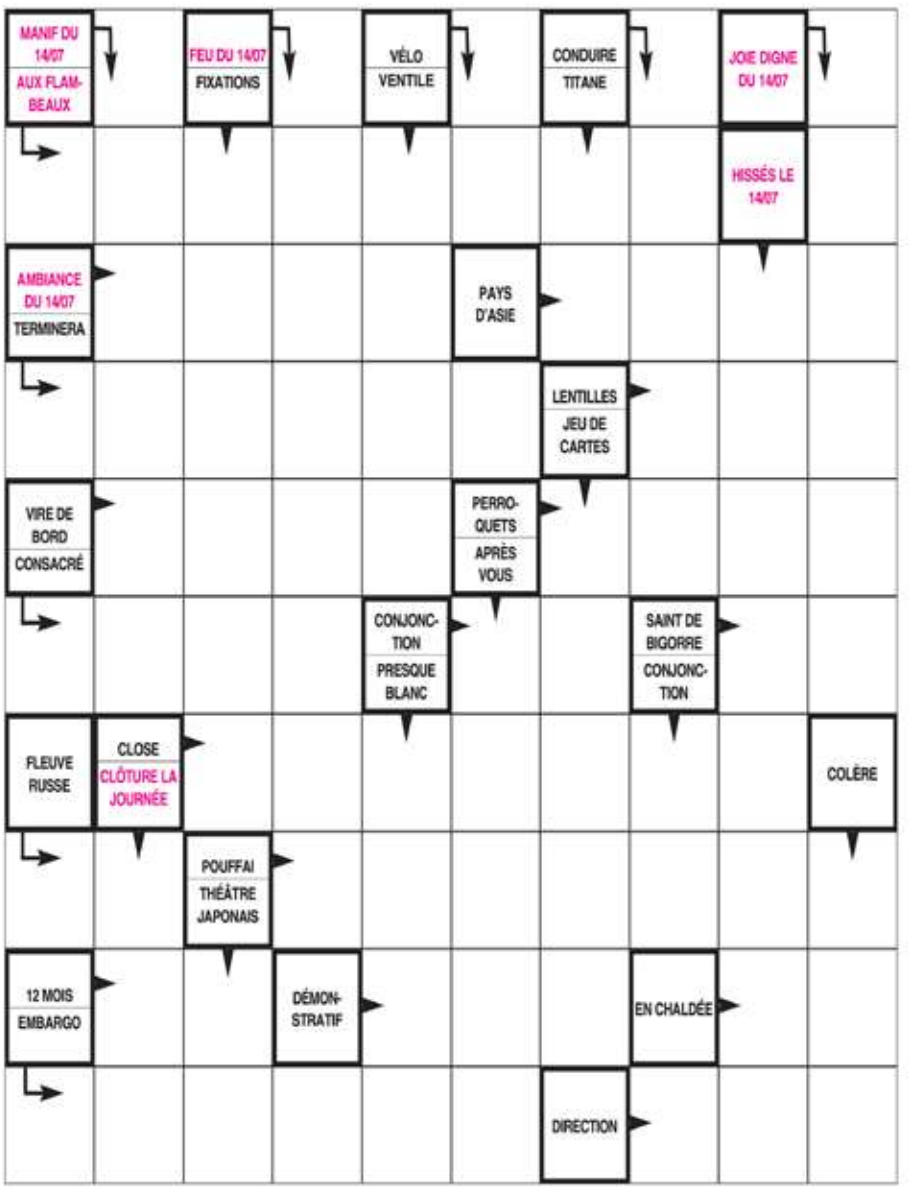
. Beaucoup plus modernes que le pousse-pousse. II. Michel Lattas de son vrai nom. II. Cet amiral américain reprit Okinawa en 1945. IV. Les blancs ébranlèrent les grands empires aux Vème et VIème. Nuances. V. Il fut déposé par Tsao-Pei. Une partie de jambes en l'air. VI. Sûrement plus facile pour les tigres que pour les rats. VII. En voilà deux sorties de l'impasse. Une lettre de faire part et ça fait surface. VIII. Appel à la mobilisation, même en temps de paix. Un quartier de Colmar. IX. Ils ne respectent pas les règles de conduite tout en pensant qu'ils sont sur la bonne route. Lebout du bout. X. En trente-neuf quarante-cinq mais pas en pleine guerre. Il rejoint l'Amazone et la prend dans ses bras. XI. Ce roi était le fils d'Abiam. Dans ce genre de rencontres il arrive très souvent qu'on joigne le geste à la parole.

## VERTICALEMENT

. Un nouvel an que certains fêtent en automne. 2. Ils ne peuvent même pas faire bande à part. 3. On les a sous les yeux et pourtant on fait comme si on ne les voyait pas. Tout un symbole que l'on retrouve dans le travail. 4. Traduit en français il s'agit des "Monts métallifères". 5. Ce n'est sûrement pas l'endroit idéal pour boxer. Dans l'atmosphère. Envoilà trois prises au hasard. 6. Célèbre Carthaginois. Une Grecque sortie du Pirée. 7. En accusation, mais au débutseulement et en position pour revenir à la charge. Cette ville est à l'origine du premier vin effervescent en France. 8. Ses méthodes de fouilles n'auraient aucun intérêt dans les aéroports. Coule au nord du Yorkshire. 9. Là elles se suivent en pasant. Et là elles se suivent en dépassant. Eus donc, bond pied, bon oeil !




# LES MOTS FLÉCHÉS




# MOTS MÊLÉS

**Le mot-mystère est : architecte**

ANIMAGUS
ARAGOG
AZKABAN
BRUIT
CHOIXPEAU
CROUTARD
DECOR
DOBBY
DRAGO
DUMBLEDORE
EPOUVANTARD
GAROU
GRYFFONDOR
HAGRID
HIPPOGRIFFE
MARAUDEUR
MOLDU
ONCLE
POTION
POTTER
POUDLARD
QUIDDITCH
REMUS
ROGUE
RON
SAULE
SECRET
SERPENTARD
SIRIUS
SORCIER
TANTE
VESTE
VOLDEMORT
WINKY

| O | W | G | O | Q | T | E | R | C | E | S | P | E | G | B |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N | E | I | O | G | U | E | T | S | E | V | O | L | R | H |
| C | S | P | N | G | A | I | E | N | O | R | T | U | Y | S |
| L | O | S | O | K | A | R | D | L | A | M | I | A | F | E |
| E | R | I | S | U | Y | R | D | D | C | T | O | S | F | R |
| R | C | R | U | I | V | E | A | H | I | D | N | F | O | P |
| O | I | I | M | E | M | A | O | Z | R | T | I | O | N | E |
| D | E | U | E | O | U | I | N | A | K | R | C | N | D | N |
| E | R | S | R | D | X | G | L | T | G | A | O | H | O | T |
| L | P | T | L | P | E | D | O | O | A | A | B | C | R | A |
| B | G | O | E | R | U | A | P | R | N | R | R | A | E | R |
| M | M | A | T | O | G | P | Y | B | B | O | D | O | N | D |
| U | U | E | P | T | I | M | A | R | A | U | D | E | U | R |
| D | R | O | N | H | E | R | C | R | O | U | T | A | R | D |
| D | I | R | G | A | H | R | S | U | G | A | M | I | N | A |

# SUDOKO

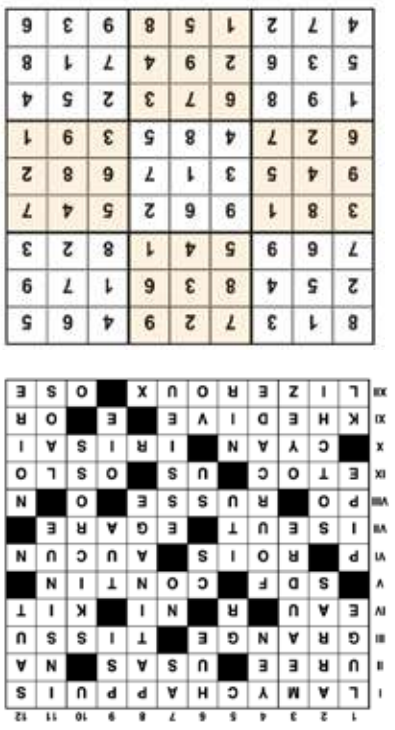
| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 3 | 7 | | | | | |
| 2 | | 4 | | | | | | |
| | 6 | | | 4 | | | 2 | 3 |
| 3 | | | | | 2 | 5 | 4 | |
| | | 5 | | 1 | | 6 | | |
| | 2 | 7 | 4 | | | | | 1 |
| 1 | 9 | | | 7 | | | 5 | |
| | | | | | | 7 | | 8 |
| | | | | | 8 | 9 | | |

# SOLUTION

## LES MOTS FLÉCHÉS



## SUDOKO – LES MOTS CROISÉS



L'ART AU FÉMININ

# **Fazi Bouaouni,** des femmes et des histoires au bout du pinceau

*Artiste peintre et plasticienne algérienne, Fazi Bouaouni explore à travers ses œuvres la figure de la femme, l'histoire et le patrimoine national. Un travail artistique qui donne aussi une place à celles dont les parcours sont restés longtemps dans l'ombre.*

**PAR NASSIM TERKI**

Chez Fazi Bouaouni, la peinture est aussi une manière de raconter des histoires. Artiste peintre et plasticienne algérienne contemporaine, elle place la femme au centre de son travail, avec un intérêt particulier pour son histoire, sa place dans la société et son rôle dans la transmission du patrimoine.

Inspirée notamment par le cubisme, elle travaille les formes géométriques et les couleurs chaudes pour donner à ses tableaux une identité particulière. Les visages sont déconstruits, les traits prennent du relief et les couleurs occupent une place importante. Derrière cette recherche artistique se dessine un regard attentif sur les femmes, leurs expériences et leur contribution à la vie culturelle algérienne.

La mère, la muse et les femmes du quotidien trouvent ainsi leur place dans ses œuvres. L'artiste rend hommage à ces femmes qui, souvent loin des regards, ont contribué à préserver les traditions, les savoir-faire et les pratiques culturelles transmis d'une génération à l'autre.

Cette démarche s'est notamment concrétisée à travers l'exposition itinérante Les oubliées de l'histoire, réalisée en collaboration avec l'historienne Mira Gacem, fondatrice du portail Babzman. Présentée dans plusieurs villes du pays, cette initiative associe l'art, l'histoire et la littérature pour faire connaître des femmes algériennes dont les parcours méritent d'être davantage reconnus.

L'exposition comprend une dizaine de peintures à l'huile réunies sous le titre Les gardiennes du temple, ainsi que des documents



biographiques consacrés à 35 femmes ayant marqué l'histoire et la culture algériennes. Le volet littéraire est représenté par le livret Femmes dans l'histoire de l'Algérie, premier ouvrage de la collection Tarikhna.

À travers cette initiative, Fazi Bouaouni et Mira Gacem ont voulu rappeler la contribution de ces femmes à l'histoire nationale, mais aussi celle des mères et des femmes anonymes qui ont joué un rôle important dans la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel.

Fazi Bouaouni a également assuré la direction artistique et la réalisation du dessin animé Nessma, présenté au Musée national du Bardo. Ce projet propose un voyage à travers l'histoire de la musique en Algérie, de l'Antiquité à l'époque contemporaine.

Son intérêt pour la culture nationale se retrouve également dans sa participation au projet collectif Al Mahroussa raconte, consacré à la valorisation de l'histoire et du patrimoine algériens, ainsi que dans différents programmes culturels diffusés sur les médias nationaux.À travers ses différentes expériences, Fazi Bouaouni développe un travail où la création artistique rencontre l'histoire et la culture. Une démarche qui lui permet de donner une place aux femmes, à leurs histoires et à leur contribution à la mémoire collective.

## fazi Bouaouni, artiste peintre et plasticienne à l'Express :

# « J'ai toujours été fascinée et passionnée **par l'Histoire** »

**ENTRETIEN RÉALISÉ PAR NASSIM TERKI**

Dans cet entretien accordé à L'Express, Fazi Bouaouni revient sur son parcours, ses influences artistiques et son intérêt pour les femmes oubliées de l'histoire. Elle évoque également son travail autour du patrimoine algérien, son expérience dans le domaine de l'animation et les difficultés auxquelles sont confrontés les artistes plasticiens en Algérie.

***L'Express :*** Pouvez-vous nous présenter votre parcours et nous raconter comment vous êtes venue à la peinture ?

***Fazi :*** Au fait, je dirais que je suis née artiste, jai toujours peint, aussi loin que remontent mes souvenirs.

Je pense avoir hérité cette sensibilité artistique de ma mère, qui était elle-même une artiste, et je confirme que l'art a toujours fait partie de moi, car ce n'est pas quelque chose que j'ai choisi un jour à l'être, je crois tout simplement que je suis née pour être artiste.

***Votre travail est fortement marqué par la figure de la femme. Pourquoi ce choix et que représente-t-elle dans votre univers artistique ?***

Tout d'abord, j'ai toujours été fascinée et passionnée par l'Histoire, et plus particulièrement par celle des femmes oubliées de l'Histoire. Ces femmes auxquelles nous devons pourtant une grande partie de notre riche héritage culturel, et dont les parcours ont souvent été laissés dans l'ombre.

La femme a toujours été, à mes yeux, un symbole de résistance, de persévérance et de transmission car elle porte en elle un formidable instinct de survie, une force qui m'a toujours profondément fascinée.

À travers ma peinture, je leur rends hommage, mais je ne me contente pas de raconter leur histoire : je raconte aussi la mienne, celle de ma mère et, à travers elle, une part de notre mémoire collective.

***Vos tableaux sont inspirés notamment du cubisme. Qu'est-ce qui vous attire dans ce courant artistique et comment l'avez-vous adapté à votre propre expression ?***

Effectivement, le cubisme est l'une des influences qui traversent mon travail, mais je ne cherche pas à m'inscrire strictement dans un courant artistique.

Ce qui m'attire particulièrement dans le cubisme, c'est cette liberté de déconstruire les formes, de multiplier les perspectives et de dépasser la représentation classique du sujet, jaime cette idée de ne pas montrer les choses telles qu'on les voit, mais plutôt telles qu'on les ressent.

Je dirais que le cubisme m'offre une liberté de construction, mais que c'est ma sensibilité, mon histoire et mon attachement à notre patrimoine qui donnent à mes œuvres leur identité.

Je ne veux pas reproduire un courant, je veux m'en nourrir pour construire mon propre univers et mon propre style.

***Vous avez également participé à la réalisation du dessin animé Nessma, consacré à l'histoire de la musique en Algérie. Comment s'est déroulée cette expérience ?***

L'expérience de « Nessma » a été particulièrement enrichissante, jai eu le plaisir d'en assurer la direction artistique, en collaboration avec une jeune artiste, Insaf Benzazzouz, qui a réalisé les dessins et qui ont ensuite été animés.

L'objectif était de raconter, à travers l'image et l'animation, l'histoire de la musique et du son en Algérie, depuis la préhistoire jusqu'à l'Antiquité, en traversant différentes périodes de notre histoire, notamment la Numidie.

C'était un travail de recherche, de création et de mise en images qui demandait de traduire un patrimoine historique et musical en un univers visuel accessible et vivant.

J'ai beaucoup apprécié cette expérience, car elle m'a permis de mettre en avant l'une des valeurs les plus importantes pour moi le partage, et nota..Et travailler avec une jeune artiste ce qui concrétise le concept de transmission que je raconte et peins à travers mes oeuvre .

***Vous prenez part à plusieurs initiatives de valorisation du patrimoine national, notamment Al Mahroussa raconte. Quel rôle l'artiste peut-il jouer dans la préservation et la transmission de notre identité culturelle ?***

Je ne veux pas simplement représenter notre patrimoine, je veux le faire vivre, je pense que l'artiste a un rôle essentiel dans la préservation et la transmission csr l'art ne se limite pas à une expression esthétique, il est aussi un moyen de raconter, de témoigner, de préserver et de transmettre.

À travers des initiatives comme « Al Mahroussa raconte » et les différents projets auxquels je participe, je considère que nous avons une responsabilité : celle de faire vivre notre patrimoine, de le faire connaître et surtout de lui donner une nouvelle dimension.

Pour ma part, je ne conçois pas la préservation du patrimoine comme une simple reproduction du passé, je pense qu'il faut le faire dialoguer avec le présent, le réinventer sans le dénaturer et lui permettre de continuer à vivre à travers la création contemporaine.

Finalement, j'aimerais que mon travail contribue, à sa manière, à ce que cette mémoire ne s'efface jamais.

***Quelle place occupe aujourd'hui l'art plastique en Algérie ? Les artistes disposent-ils de suffisamment d'espaces pour exposer et faire connaître leurs œuvres ?***

Je pense que les arts plastiques n'occupent pss une place importante dans la vie culturelle algérienne, malgre que nous avons énormément de talents et d'artistes de qualité, cependant, il existe encore un véritable décalage entre la richesse de la création artistique dans notre pays et les moyens dont disposent les artistes pour la faire connaître.Aujourd'hui, nous manquons cruellement d'espaces d'exposition, de galeries d'art et surtout d'un véritable marché de l'art structuré, les opportunités restent limitées et l'accompagnement des artistes est encore insuffisant, que ce soit en matière de promotion, de diffusion, de professionnalisation ou de commercialisation de leurs œuvresL'artiste se retrouve souvent seul face à de nombreuses responsabilités : créer, communiquer, organiser ses expositions, trouver son public et commercialiser son travail.... tout cela demande du temps, de l'énergie et des moyens.Je pense qu'il est essentiel de développer davantage les galeries, les espaces culturels, les initiatives privées et les mécanismes d'accompagnement. Nous avons besoin d'un véritable écosystème artistique qui permette aux artistes de vivre de leur travail et de s'inscrire dans la durée.Nous ne manquons pas de talents en Algérie, nous manquons surtout de structures et d'opportunités pour les faire émerger, les accompagner et leur permettre de rayonner.

## Trait d'esprit

“Nous sommes pareils à des ampoules électriques. Quand le bonheur jaillit en nous, c'est comme une lumière : il éclaire notre environnement.”

**David Lynch**

## Oran accueille une rencontre sur le financement des investissements

Le Bureau régional Ouest du Conseil du Renouveau Économique Algérien (CREA), en collaboration avec le Bureau de la Banque mondiale à Alger, organise ce lundi à l'hôtel Sheraton d'Oran une journée d'information sur les modalités de financement des projets d'investissement en Algérie par la Banque mondiale. La rencontre réunira des représentants de l'institution et plus de 300 industriels et chefs d'entreprise de la région, en présence du directeur régional de la Banque mondiale pour l'Afrique du Nord et la Corne de l'Afrique. L'événement présentera les instruments du Groupe de la Banque mondiale destinés au secteur privé algérien, notamment ceux de la Société financière internationale (IFC). Celle-ci peut financer les entreprises par des prêts à long terme, des prises de participation au capital ou des instruments de quasi-fonds propres. L'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) offrira également un éclairage sur les garanties contre les risques non commerciaux, essentielles pour sécuriser les projets structurants. Le soutien aux start-up et à l'innovation figure parmi les priorités de cette rencontre. L'Algérie et la Banque mondiale travaillent à la mise en place de fonds d'investissement dédiés aux jeunes entreprises innovantes. Pour les industriels de l'Ouest, cette journée constitue une occasion concrète de connaître les financements disponibles, de présenter leurs projets et de renforcer le tissu productif régional.

## El Harrach : un incendie maîtrisé dans un immeuble du complexe Kouriba

Les équipes de la Protection civile sont intervenues hier pour éteindre un incendie qui s'était déclaré dans une pièce, au premier étage d'un immeuble du complexe résidentiel Kouriba, à El Harrach, dans la wilaya d'Alger. Grâce à leur intervention rapide, les flammes ont été maîtrisées avant de se propager au reste du bâtiment. Aucun blessé n'a été signalé. Trois camions de pompiers, un camion-échelle et une ambulance ont été mobilisés.

## Tamanrasset : 46,5 kg de cocaïne saisis lors d'une opération de l'ANP

Les services de sécurité de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, vendredi passé, une opération dans le secteur militaire de Tamanrasset, relevant de la 6e région militaire. Un contrebandier a été tué et trois autres ont été arrêtés. Les forces engagées ont également saisi 46,5 kilogrammes de cocaïne. D'après un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), la drogue était transportée dans trois véhicules. Une moto et des téléphones portables ont aussi été confisqués. Le MDN indique que cette opération s'inscrit dans la lutte menée par l'ANP contre les réseaux criminels, la contrebande et la criminalité organisée, ainsi que dans la sécurisation des frontières nationales.

## Béjaïa : deux stations pour limiter la pollution industrielle



Hier, deux stations de traitement des eaux usées industrielles ont été mises en service à Béjaïa, l'une par la Laiterie Soummam à Akbou, l'autre par le groupe Ifri à Ouzellaguene. Avec des capacités respectives de 4 800 et 6 000 m³ par jour, elles doivent réduire les rejets polluants et contribuer à préserver les ressources en eau. L'eau traitée par la station de Soummam pourrait aussi être réutilisée, notamment pour l'irrigation, sous réserve des exigences sanitaires et techniques. Ces projets s'inscrivent dans les efforts visant à rendre les activités industrielles plus respectueuses de l'environnement.

## JOJ Dakar 2026 : l'Algérie termine 69e avec deux médailles

L'Algérie a achevé les Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar à la 69e place sur 204 pays, avec une médaille d'argent et une de bronze remportée par les boxeuses Bouthaïna Bensalah et Sirine Kessal. Elle se classe 10e en Afrique, tandis que l'Égypte domine le classement continental. La Chine arrive en tête du classement général, devant le Japon et la Russie. Cette édition a aussi marqué un record pour l'Afrique, dont les athlètes ont décroché 66 médailles. Organisés pendant deux semaines à Dakar, les Jeux ont réuni près de 2 700 sportifs dans 25 disciplines.



L'EXPRESS

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

# **Des parlementaires** interpellent la communauté internationale depuis Madrid

*La démarche engagée mercredi dernier devant la Cour pénale internationale par la coalition américaine « Taxpayer Alliance Against Genocide » rappelle une évidence que les puissances voudraient reléguer au rang des détails.*




Dans leur déclaration finale, les participants ont exhorté l'ONU à assumer pleinement ses responsabilités afin de mener à son terme le processus de décolonisation du Sahara occidental. Ils ont notamment réaffirmé le droit du peuple sahraoui à exercer librement ses droits légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance. Cette rencontre s'est tenue en prélude à la 50e édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), organisée vendredi et samedi dans la capitale espagnole. Les parlementaires ont également mis en garde contre toute initiative susceptible d'aggraver les tensions et l'instabilité dans la région. Ils ont souligné que l'écoulement du temps ne saurait, en aucun cas, justifier une remise en cause du droit international ni priver le peuple sahraoui de ses droits.

La situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés a également figuré parmi les préoccupations soulevées. À ce titre, les participants ont appelé le Maroc à autoriser l'accès au territoire aux organisations et observateurs internationaux. Ils ont également exigé la libération immédiate des prisonniers sahraouis.

L'Espagne a, elle aussi, été interpellée. Les parlementaires ont exhorté le prochain gouvernement espagnol à assumer les responsabilités qui lui incombent dans la question du Sahara occidental, en rappelant le statut de l'Espagne en tant que puissance administrante du territoire, conformément aux termes de leur déclaration.

Les signataires ont, par ailleurs, réaffirmé le rôle essentiel de l'action parlementaire dans la défense de la cause sahraouie et exprimé leur soutien au Réseau interparlementaire pour le Sahara occidental (RIPSO). Enfin, ils ont appelé les parlementaires du monde entier à inscrire dans leurs agendas des initiatives concrètes en faveur de l'exercice du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. ■

# **L'UE réclame** un accès sans entrave à l'aide humanitaire

Après les fortes pluies qui ont inondé de nombreux abris de fortune à Gaza et causé la mort de cinq personnes, dont trois enfants selon les secours palestiniens, l'Union européenne a appelé hier Israël à faciliter rapidement l'acheminement de l'aide et à rouvrir les points de passage. La cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, a également demandé qu'Israël permette aux agences de l'ONU et aux organisations humanitaires de travailler sans entrave, conformément au droit international. Elle s'est par ailleurs dite préoccupée par la frappe israélienne contre l'hôpital Nasser, qui a fait plusieurs morts jeudi.

